



UNE PHOTOGRAPHIE DU TERRITOIRE

AVRIL 2026



SOMMAIRE

#1 - INTRODUCTION

Photographie du territoire	p. 03
Le Sud-Est Manceau en quelques mots	p. 06-07
Un territoire, 5 communes	p. 08-09
La démographie des communes	p. 10-11
L'histoire en 10 dates	p. 12-13
Le budget	p. 14-15
Les compétences	p. 16-19
L'organigramme des services	p. 20-21
Les syndicats	p. 22-23

#2 - POPULATION

Enseignement musical - Animation culturelle (CitéZarts)	p. 26-29
Petite enfance, enfance jeunesse et vie sociale	p. 30-33
Création et gestion de France services	p. 34-35
Inclusion numérique	p. 36-37

#3 - AMÉNAGEMENT

Collecte - Gestion des déchets	p. 40-45
GEMAPI	p. 46
SPANC (assainissement non collectif)	p. 47
Développement économique	p. 48-51
Tourisme	p. 52-55
Emploi Formation	p. 56-59
Transformation durable du territoire	p. 60-65
Gens du voyage	p. 66
Voirie et réseaux	p. 67-69

#4 - TECHNIQUES

Proximité, voirie et déchets	p. 72-73
Patrimoine et logistique	p. 74-75
Zoom sur les travaux de l'Hôtel Communautaire	p. 76-77

#5 - RESSOURCES

Communication et évènementiel	p. 80-83
Accueil, juridique et commande publique	p. 84-85
Finances et comptabilité	p. 86-87
Ressources humaines	p. 88-89
Informatique et téléphonie	p. 90

#6 - CONCLUSION

p. 91-93



UNE PHOTOGRAPHIE DU TERRITOIRE

01 COMPRENDRE

S'engager comme élu communautaire et municipal, c'est participer à un projet collectif au service d'un territoire et de ses habitants. Les premiers pas dans ce rôle peuvent toutefois soulever de nombreuses questions : comment fonctionne la Communauté de Communes ? Quels sont ses domaines d'action ? Qui sont les acteurs qui la font vivre au quotidien ? Comment s'organise l'action publique à l'échelle intercommunale ? Quels sont les liens avec ma Commune ?

02 ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Ce document a été conçu pour vous accompagner dans cette découverte. Il a pour vocation de vous offrir une vision claire et accessible du fonctionnement de la Communauté de Communes et de son territoire.

Vous y trouverez une présentation des cinq communes qui la composent, une fiche d'identité de l'intercommunalité, son histoire, ses compétences et ses finances. Une cartographie du territoire permettra également de situer les principaux équipements.

Enfin, nous avons réuni les informations qui nous paraissent essentielles pour découvrir le Sud-Est Manceau, compétence par compétence, service par service.

03 APPRÉHENDER

Au-delà de cette présentation institutionnelle, vous pourrez vous familiariser avec l'organisation de l'administration qui met en œuvre les orientations des élus. Vous découvrirez le rôle de la direction générale des services, ainsi que le fonctionnement des différents secteurs qui structurent l'action de la collectivité : Population, Aménagement, Techniques et Ressources.

04 FACILITER

Pensé comme un outil pratique, ce guide a pour ambition de faciliter votre prise de fonction, grâce à votre appropriation des informations et, ainsi, de vous aider à exercer pleinement votre rôle d'élu. Il se veut à la fois un repère, un support d'informations et un point d'appui pour construire, ensemble, les projets au service du territoire et de ses habitants.

Bonne découverte !

#1 INTRODUCTION



1

LE SUD-EST MANCEAU EN QUELQUES MOTS

2

UN TERRITOIRE, 5 COMMUNES

3

LA DÉMOGRAPHIE DES COMMUNES

4

L'HISTOIRE EN 10 DATES

5

LE BUDGET

6

LES COMPÉTENCES

7

L'ORGANIGRAMME DES SERVICES

8

LES SYNDICATS

EN QUELQUES MOTS LE SUD-EST MANCEAU

LE SUD-EST MANCEAU EST UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, C'EST-À-DIRE UN REGROUPEMENT DE COMMUNES. JURIDIQUEMENT, IL S'AGIT D'UN EPCI, ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE.

À proximité immédiate du Mans, le Sud-Est Manceau compte plus de 18 000 habitants répartis sur cinq communes : Brette-les-Pins, Challes, Changé, Parigné-l'Évêque et Saint-Mars-d'Outillé.

La population profite d'un environnement riche et varié, entre espaces naturels préservés et cadre de vie agréable, ainsi que d'un grand nombre d'équipements locaux performants. La proximité de l'agglomération mancelle vient compléter cette offre de services, notamment en

matière de santé, de culture et d'enseignement supérieur.

Territoire largement ouvert sur l'extérieur, le Sud-Est Manceau bénéficie d'une situation géographique stratégique. Il dispose de deux accès à l'A28 (Le Havre / Tours), permettant de rejoindre rapidement l'étoile mancelle (A11 Paris / Nantes et A81 Rennes). Depuis Le Mans, le réseau TGV offre également une desserte directe vers les grandes métropoles, avec Paris en 1h00, Nantes en 1h20 et Rennes en 55 minutes.

ÂGE DE LA POPULATION AU SUD-EST MANCEAU

19 %

0 à 14 ans

14 %

15 à 29 ans

18 %

30 à 44 ans

22 %

45 à 59 ans

18 %

60 à 74 ans

10 %

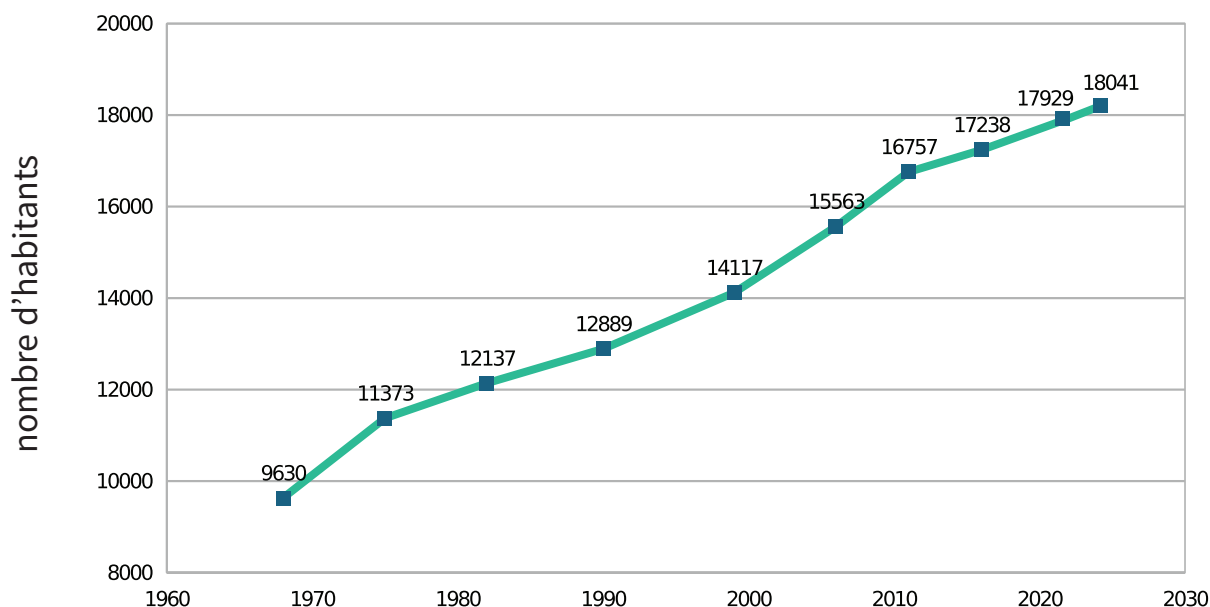
+75 ans



ÉVOLUTION DE LA POPULATION DU SUD-EST MANCEAU 1968 - 2023

Entre le recensement de 1968 et les derniers chiffres officiels au 1er janvier 2023, le Sud-Est Manceau a vu sa population augmenter de **87,34 %**, passant de moins de 10 000 habitants à plus de 18 000. Dans le même laps de temps, le département de la Sarthe a connu une hausse de seulement 22,71 %, pour atteindre 566 733 habitants. La croissance démographique de notre territoire a donc été beaucoup plus rapide que celle du département. On peut ainsi constater une bonne dynamique au sein de la Communauté de Communes. Il s'agit d'un espace attractif bénéficiant d'une situation géographique avantageuse car situé à proximité de la Métropole du Mans tout en conservant les caractéristiques d'un territoire à dominante rurale.

18 041

 HABITANTS AU SUD-EST MANCEAU

50,7%



SONT DES FEMMES

49,3%



SONT DES HOMMES

DENSITÉ DE LA POPULATION AU SUD-EST MANCEAU

ON PASSE D'UN ESPACE TRÈS PEU DENSÉMENT PEUPLÉ EN 1968 AVEC 54,4 HABITANTS AU KM² À UN TERRITOIRE PEUPLÉ DE 101,4 HABITANTS AU KM² EN 2022, DÉPASSANT AINSI LA MOYENNE SARTHOISE À PARTIR DE LA FIN DES ANNÉES 2 000. LE DIFFÉRENTIEL EST ACTUELLEMENT ESTIMÉ À UN PEU PLUS DE 10 UNITÉS EN FAVEUR DU SUD-EST MANCEAU.

SOURCES INSEE

UN TERRITOIRE 5 COMMUNES

 **6 988**
habitants (2025) **+34%**
habitants en 20 ans

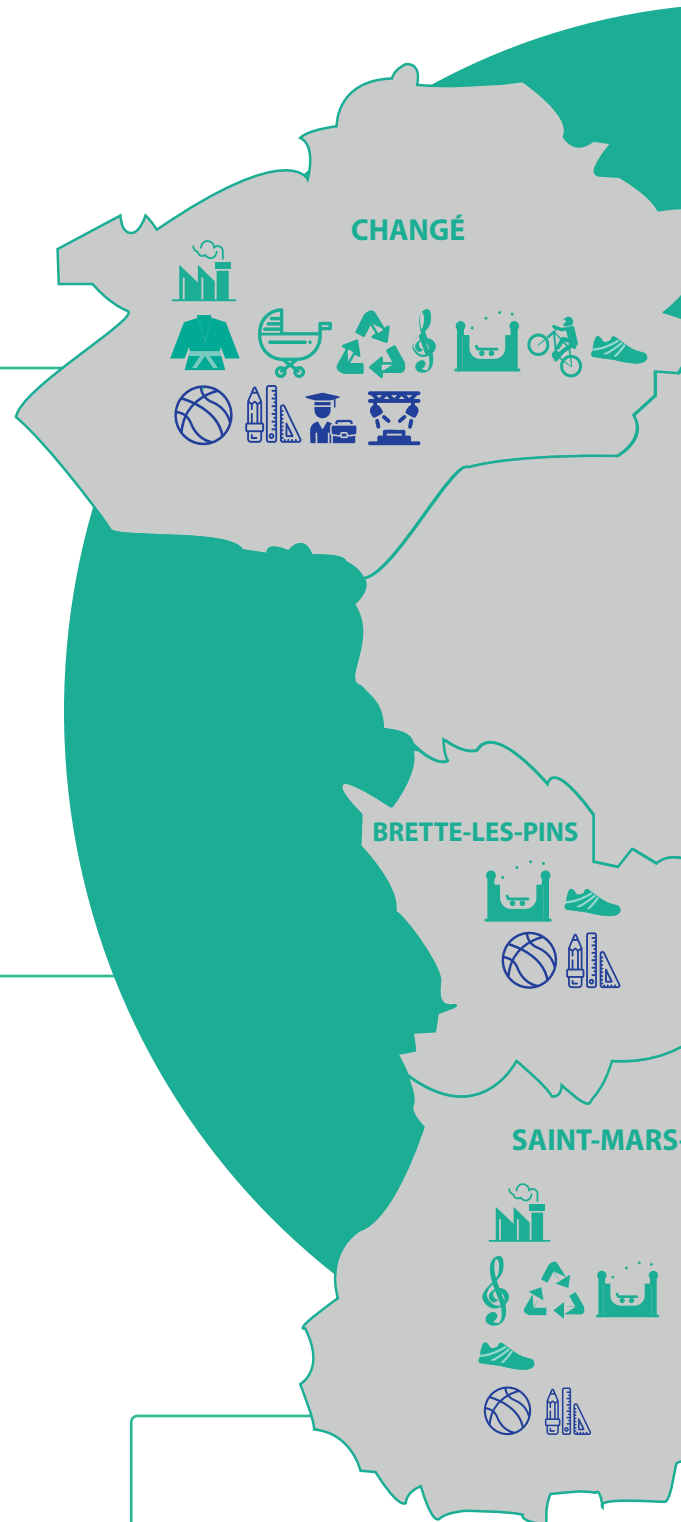
 **29** **12** **80**
conseillers municipaux conseillers communautaires agents communaux

 **2 131**
habitants (2023) **+10%**
habitants en 20 ans

 **19** **4** **22**
conseillers municipaux conseillers communautaires agents communaux

 **2 483**
habitants (2023) **+25%**
habitants en 20 ans

 **19** **5** **22**
conseillers municipaux conseillers communautaires agents communaux



L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES 5 COMMUNES

UNE CROISSANCE REMARQUABLE DE LA POPULATION DES 5 COMMUNES ENTRE 1968-2023

Si l'on étudie plus précisément les 5 communes composant le Sud-Est Manceau, on constate que toutes ont connu une croissance démographique depuis 1968. Cette évolution a été particulièrement spectaculaire pour Changé (+131,5 %), très importante pour Parigné-l'Évêque (+80,7 %) et Brette-les-Pins (+81,2 %), relativement forte pour Saint-Mars-d'Outillé (+48,1 %) et Challes (+39,5%). Les dernières tendances montrent néanmoins une légère baisse de population à Challes et Brette-les-Pins et une certaine stabilité à Saint-Mars-d'Outillé. Les hausses sont toujours d'actualité à Parigné-l'Évêque et à Changé.

Le Sud-Est Manceau est l'un des rares territoires en Sarthe à voir sa population encore augmenter.

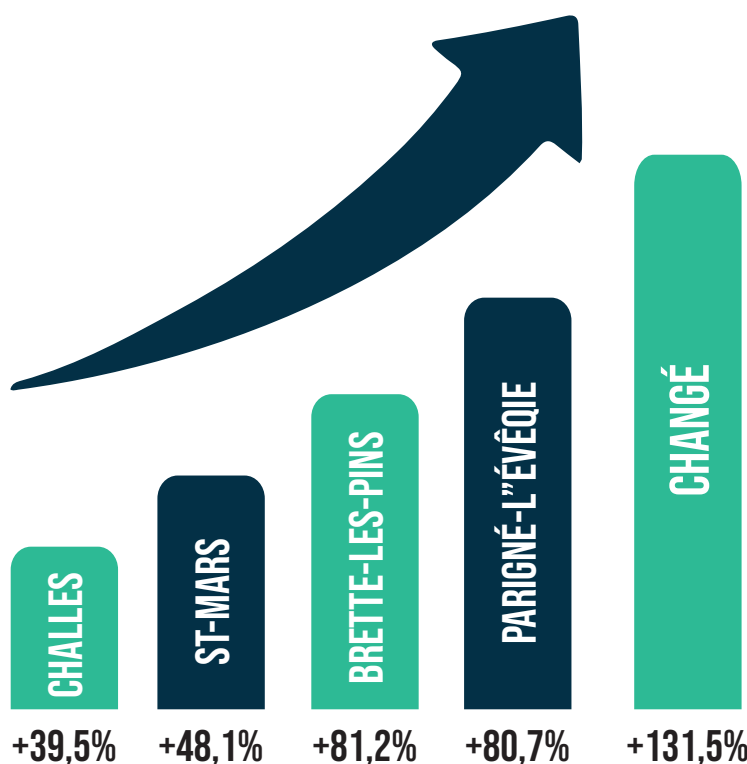
+87,34%

HAUSSE DE LA POPULATION GLOBALE
AU SUD-EST MANCEAU ENTRE
1968 À 2023

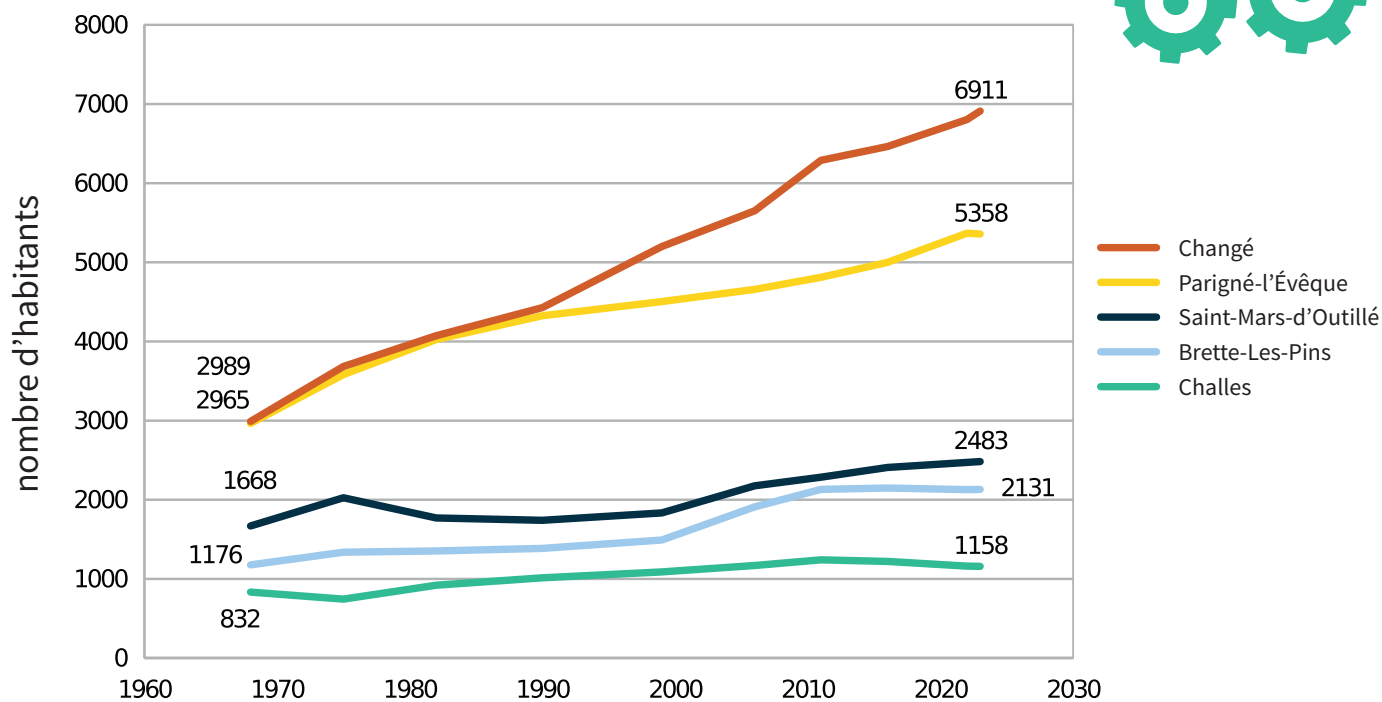
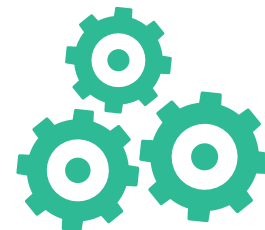
L'INDICE DE JEUNESSE

L'indice de jeunesse mesure le rapport entre le nombre de personnes de moins de 20 ans et celui des personnes de 60 ans et plus, pour 100 habitants. Plus cet indice est élevé, plus la population est considérée comme jeune, traduisant un renouvellement générationnel important. À l'inverse, un indice plus faible indique un vieillissement de la population.

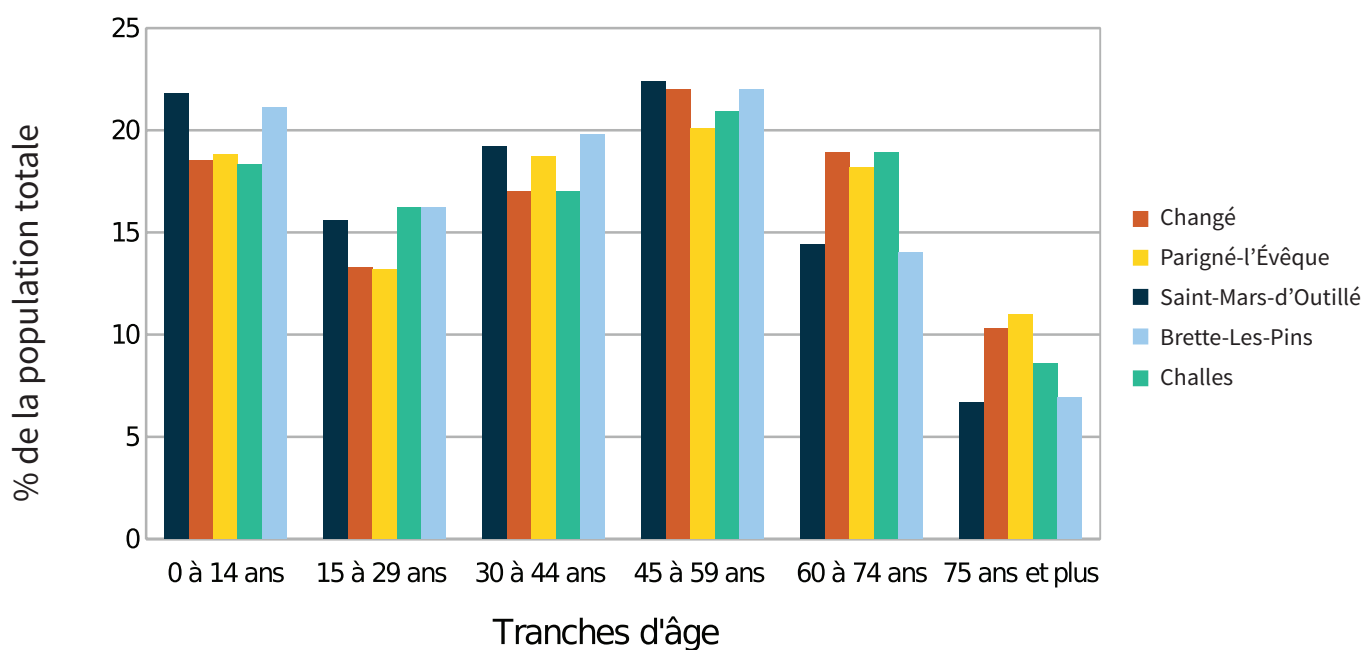
Sur le territoire, Brette-les-Pins présente un indice élevé de 138, suivie de Saint-Mars-d'Outillé avec 135, témoignant d'une population relativement jeune. Les trois autres communes se situent quant à elles autour de 86, révélant une structure démographique plus équilibrée, voire légèrement vieillissante.



ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES 5 COMMUNES ENTRE 1968 - 2023



RÉPARTITION DE LA POPULATION DES 5 COMMUNES PAR TRANCHES D'ÂGE





1993

CRÉATION DU SUD-EST MANCEAU

CRÉATION DU SUD-EST DU PAYS MANCEAU. COMMUNES MEMBRES : CHALLES, CHANGÉ, MULSANNE ET PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE. PRÉSIDENT : JOËL GARREAU, MAIRE DE CHANGÉ.

L'HISTOIRE

EN 10 DATES

1994

BRETTE-LES-PINS

Adhésion de Brette-les-Pins.

2000

HÔTEL COMMUNAUTAIRE

Installation du siège, rue des écoles à Parigné-l'Évêque.

2004

MULSANNE

Départ de Mulsanne qui quitte le Sud-Est Manceau pour rejoindre Le Mans Métropole.

2014

ÉLECTION

Élection de Martine Renaut, élue changéenne, à la Présidence

2026

ÉLECTION

Élection de la prochaine Présidence.

1999

SAINT-MARS-D'OUTILLÉ

Adhésion de Saint-Mars-d'Outillé.

2001

ÉLECTION

Élection de Claude Chastel, Maire de Parigné-l'Évêque, à la Présidence de la Communauté de Communes. Il décède un an plus tard et est remplacé par René Logereau, lui même élu à Saint-Mars-d'Outillé.

2008

ÉLECTION

Réélection de René Logereau à la Présidence.

2020

ÉLECTION

Élection de Nicolas Rouanet, élu parignéen, à la Présidence.

LE BUDGET

DU SUD-EST MANCEAU

VOICI UNE VUE SYNTHÉTIQUE DU BUDGET 2026, PERMETTANT DE PRÉSENTER DE MANIÈRE CLAIRE ET STRUCTURÉE LES PRINCIPALES DÉPENSES ET RECETTES PRÉVUES POUR 2026

Le budget de la Communauté de Communes, comme celui de toute collectivité, se doit d'obéir à 4 grands principes :

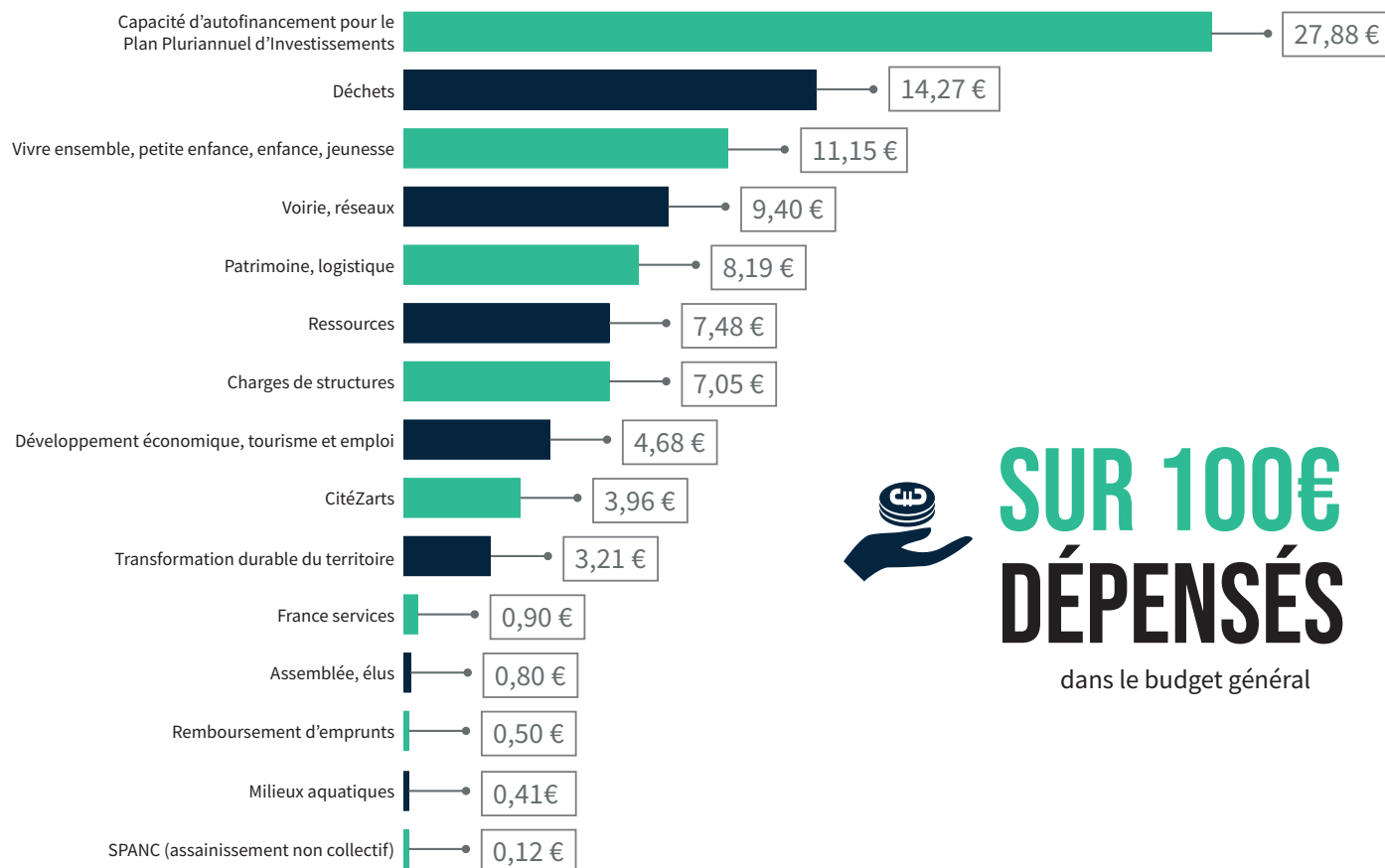
- L'annualité : il est voté pour une année civile. On appelle cette période l'exercice.
- La spécialité : les dépenses doivent être affectées à des actions spécifiques.
- L'unité : le budget doit figurer dans un seul document, le budget général. Toutefois des budgets annexes pour des opérations ou services spécifiques sont autorisés. Au Sud-Est Manceau, c'est le cas des budgets des Zones d'Activités

et du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

- L'universalité : le budget doit décrire l'ensemble des recettes et dépenses de l'année.

Par ailleurs, les recettes doivent être égales aux dépenses. Le compte administratif, présenté dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice, permet au Conseil de constater et d'approuver les dépenses et recettes effectivement réalisées par rapport au budget primitif qu'il avait voté en début d'année civile.

RÉPARTITION DES DÉPENSES

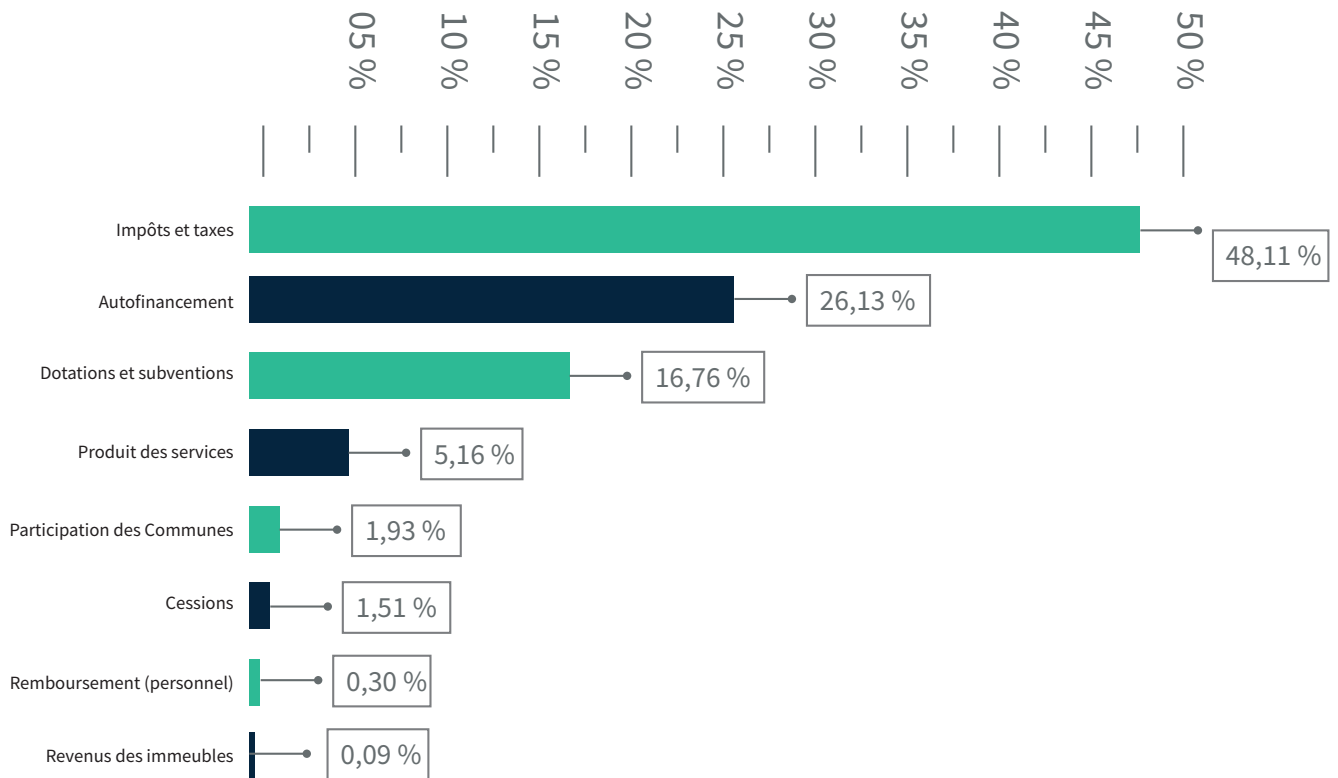


SUR 100€
DÉPENSÉS

dans le budget général



NOS SOURCES DE FINANCEMENTS

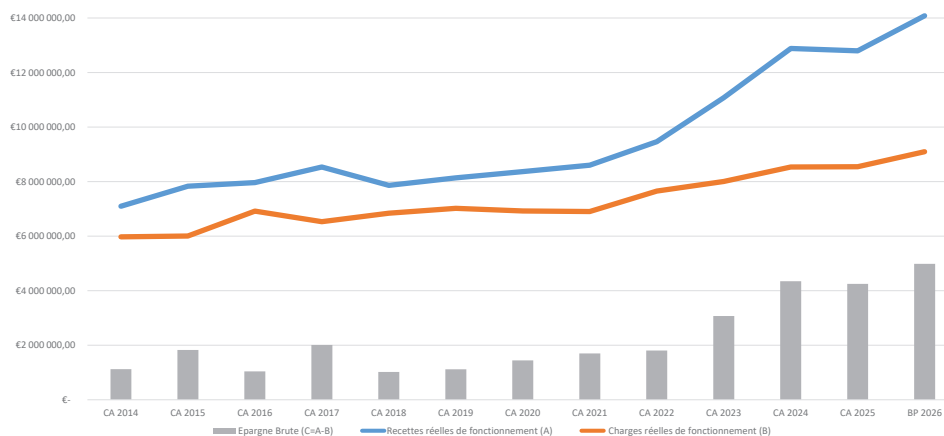


UNE SITUATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE SAIN

La capacité d'autofinancement (ou épargne brute) représente ce qu'il reste à la collectivité une fois ses dépenses de fonctionnement payées. Plus cette épargne est élevée, plus la santé financière de la collectivité est solide : dans notre cas, elle a doublé entre 2021 et 2026.

Parallèlement, l'endettement de la collectivité est devenu très faible. En 2026, notre capacité de désendettement atteindra moins de 5 mois. C'est le temps qu'il nous faudrait pour rembourser la totalité de notre dette si nous y consacrons toute notre épargne. Le seuil de vigilance pour une collectivité ne commence qu'à partir de 10 ans.

CAPACITÉ D'AUTO FINANCEMENT BRUTE 2014-2026



14 254 316 €


Le budget de fonctionnement en 2026

6 625 590 €

Le budget d'investissement en 2026

LES COMPÉTENCES

EN MOTS-CLÉS

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
 - Gestion des Milieux Aquatiques (GEMAPI)
 - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
 - Assainissement non collectif (SPANC)
-
- Contractualisation dans le cadre du développement du territoire
 - Système d'Informations Géographiques
-
- Protection et mise en valeur de l'environnement avec le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
 - Charte forestière
 - Politique du logement social d'intérêt communautaire
 - Transports intercommunaux et mobilités
 - Bornes de recharge des véhicules électriques
 - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux
-
- Enseignement musical
 - Animation culturelle et sportive
- 





- Développement économique ; Zone d'activités d'intérêt communautaire
- Actions en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle
- Promotion du tourisme

- Création, aménagement et entretien de la voirie.
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements d'intérêt communautaire (culture, sport, éducation)
- Aménagement numérique

- France services
- Inclusion numérique

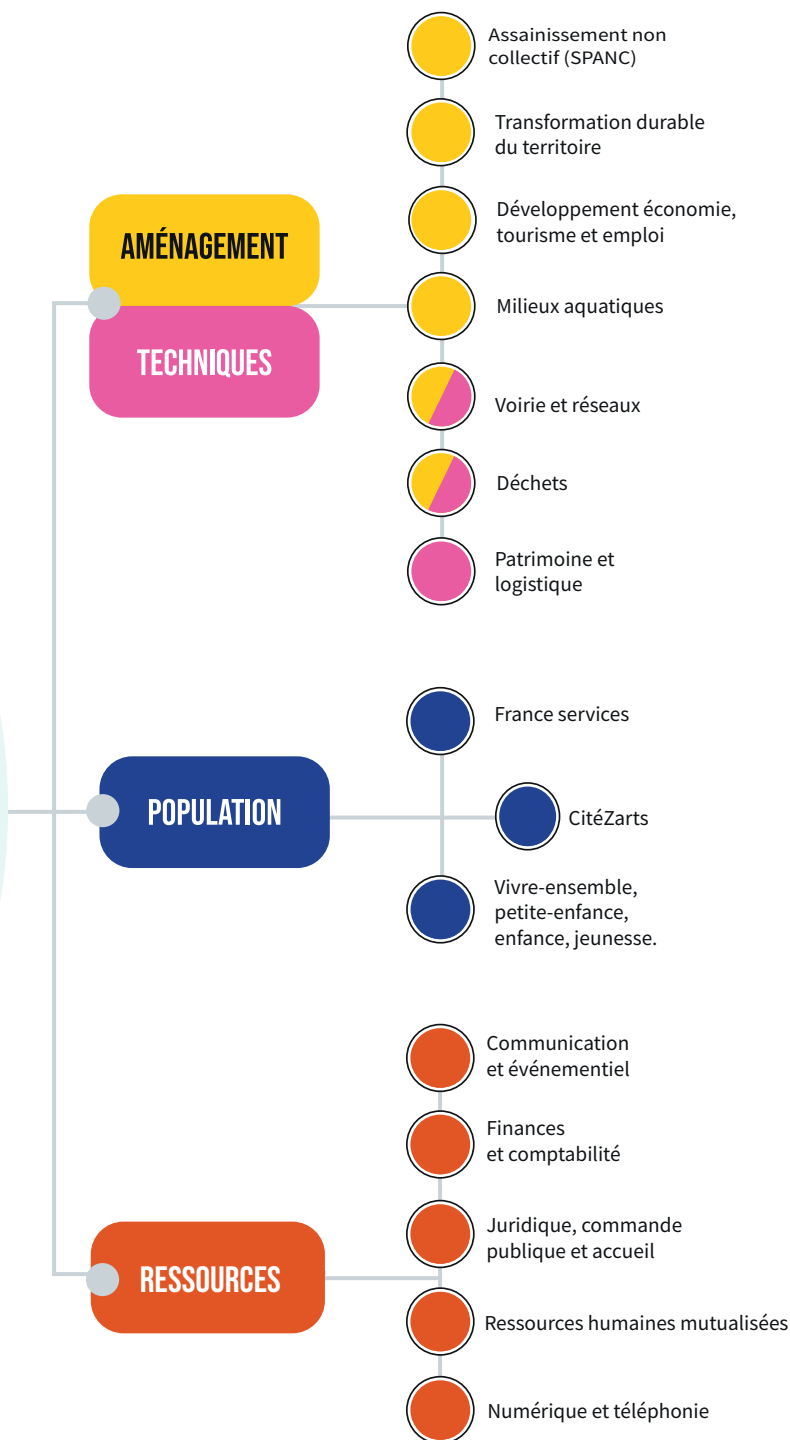
- Petite enfance
- Projet Educatif de Territoire
- Animation Vie Sociale
- Enfance - Jeunesse : accueils de loisirs et insertion
- Actions en faveur des personnes âgées et handicapées

LES COMPÉTENCES DU SUD-EST MANCEAU

LES SERVICES

LES SYNDICATS

LES COMPÉTENCES DÉPLOYÉES





POPULATION



AMÉNAGEMENT

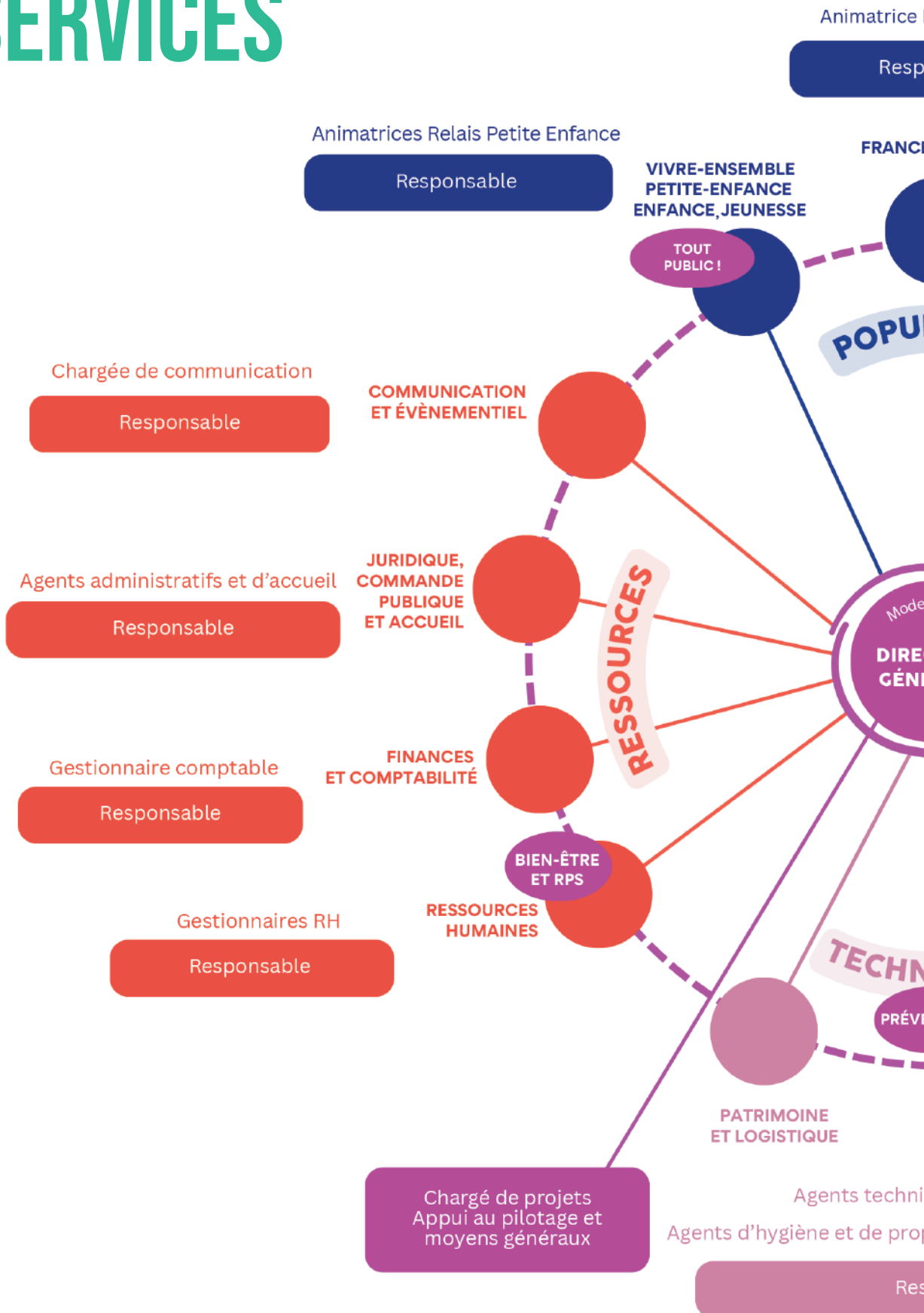


TECHNIQUES



RESSOURCES

ORGANIGRAMME DES SERVICES



France Services

onsable

E SERVICES

LATION

projet
CTION
ÉRALE

MIQUES

ENTION

ques Agents de proximité
preté Adjoint au responsable

sponsable

Enseignants discipline **cf livret accueil**

Conseillère aux études,
référente Handicap

Agent administratif et d'accueil

Responsable

CITÉZARTS

Chargée de mission animation charte forestière

Responsable

TRANSFORMATION
DURABLE DU
TERRITOIRE

Chargé de développement tourisme

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIE,
TOURISME
ET EMPLOI

Conseillère
emploi-formation

Responsable

AMÉNAGEMENT

INGÉNIERIE DÉCHETS
ET MILIEUX
AQUATIQUES

Gestionnaire

Responsable

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

INGÉNIERIE
VOIRIE ET RÉSEAUX
SPANC

Responsable

PROXIMITÉ,
DÉCHETS ET VOIRIE

LES SYNDICATS DU SUD-EST MANCEAU

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-EST MANCEAU ET LES SYNDICATS

La Communauté de Communes du Sud-Est Manceau est membre de plusieurs syndicats et structures de coopération, auxquels elle délègue la mise en œuvre de certaines compétences et la conduite de projets à l'échelle d'un territoire plus large.

En pratique : c'est un moyen pour les Communes et les Intercommunalités de mutualiser leurs moyens et d'agir ensemble sur des sujets qui dépassent le cadre d'une seule Commune.



PAYS DU MANS

10 délégués titulaires et 4 suppléants pour le Sud-Est Manceau

Structure de coopération regroupant la Métropole et plusieurs intercommunalités ainsi que le Département. Le Pays intervient en matière d'aménagement du territoire (SCoT), transition énergétique (PCAET), tourisme, économie sociale et solidaire, et recherche de financements.



PÔLE MÉTROPOLITAIN MOBILITÉS - LE MANS SARTHE

4 délégués titulaires pour le Sud-Est Manceau

Coopération entre Intercommunalités du bassin de vie manceau pour développer des projets communs en mobilité, santé, urbanisme et innovation économique.



SMIDEN (SYNDICAT MIXTE POUR LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE)

7 délégués titulaires pour le Sud-Est Manceau

Développement et accompagnement des usages numériques : animation numérique, gestion d'un SIG, maintenance du parc informatique et infogérance des collectivités membres.



SARTHE NUMÉRIQUE

2 délégués titulaires

Syndicat chargé de l'aménagement numérique du territoire, notamment du déploiement du réseau fibre et du très haut débit.



8 syndicats

auxquels adhère le Sud-Est Manceau !



SMGV (SYNDICAT MIXTE DE LA SARTHE POUR LE STATIONNEMENT DES GENS DU VOYAGE)

1 délégué titulaire

Création, gestion et entretien des aires d'accueil des Gens du Voyage à l'échelle départementale.
(une aire de 10 places à Changé).



SMSEAU (SYNDICAT MIXTE SARTHE EST AVAL UNIFIÉ)

2 délégués titulaires

Gestion des cours d'eau du bassin versant Sarthe aval : préservation des milieux aquatiques, prévention des inondations.



SYNDICAT DE L'HUISNE SARTHE

2 délégués titulaires

Gestion des cours d'eau du bassin de l'Huisne : entretien, amélioration de l'écoulement, protection des milieux aquatiques.



SYNDICAT EPTB SARTHE

2 délégués titulaires

Coordination des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et gestion globale de la ressource en eau à l'échelle départementale.

#2

Population

#2 POPULATION





1

ENSEIGNEMENT MUSICAL - ANIMATION CULTURELLE (CITÉZARTS)

2

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE ET VIE SOCIALE

3

CRÉATION ET GESTION DE FRANCE SERVICES

4

INCLUSION NUMÉRIQUE - LUTTER CONTRE L'ILLECTRONISME



ENSEIGNEMENT MUSICAL

ANIMATION CULTURELLE

Rendre la culture accessible à toutes et à tous, tout particulièrement la musique aujourd'hui, et le théâtre demain grâce à CitéZarts qui est multisite et hors les murs, tout en ayant une politique tarifaire ajustée.

LES MOYENS DÉPLOYÉS

Le bâtiment parignéen de CitéZarts a été inauguré le 18 septembre 2018 et a accueilli l'ensemble de ses élèves pour la rentrée. Deux autres sites sont déployés à Changé et à Saint-Mars-d'Outille. Citézarts est dirigé par le responsable de l'école de musique qui fait partie des 24 enseignants musicaux salariés. Un agent administratif et d'accueil œuvre également au bon fonctionnement de la structure. Le total des personnels atteint 12,34 équivalents temps plein pour la saison 2025-2026.

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT A DÉFINI PLUSIEURS AXES POUR LA PÉRIODE 2025-2030 :

AXE 1 : S'OUVRI

1. Développer l'offre pédagogique de l'école (nouvelles disciplines)
2. Répondre plus largement aux attentes des habitants du territoire
3. Ouvrir l'école à de nouvelles esthétiques (musiques urbaines)
4. Intégrer les outils numériques dans la pratique artistique (MAO)

AXE 2 : ACCUEILLIR

1. Former l'équipe aux différents troubles (TDAH, TSA, Dys-)
2. Développer une offre pédagogique adaptée aux spécificités des publics
3. Évaluer les besoins des établissements accueillant des publics en situation de handicap

AXE 3 : PARTAGER

1. Favoriser les projets transversaux
2. Créer du lien social entre l'équipe pédagogique, les élèves et le public
3. Donner envie aux élèves de pratiquer la musique en collectif
4. Renforcer le sentiment d'appartenance à un même établissement d'enseignement artistique

AXE 4 : ACCOMPAGNER

1. Accompagner les projets personnels des élèves
2. Faciliter la rencontre d'élèves ayant un profil compatible pour jouer ensemble (âge, niveau, goûts musicaux...)
3. Développer les pratiques amateurs sur le territoire en s'appuyant sur les ressources de l'école de musique
4. Faciliter la diffusion de ces groupes amateurs



DE NOMBREUX PARTENARIATS

Avec le Département de la Sarthe

Depuis la création de l'école de musique intercommunale, la collectivité a choisi d'adhérer au Schéma Départemental d'Enseignement Artistique. Grâce à une politique volontariste et à une structuration solide, l'établissement bénéficie pour son fonctionnement du soutien financier du Conseil Départemental de la Sarthe. Grâce à lui, les élèves assistent à des concerts, bénéficient de master classes ou encore se produisent sur scène auprès d'artistes invités sans aucune contribution financière.

Avec le Relais Petite Enfance

A travers l'éducation artistique et culturelle, CitéZarts sensibilise à la musique dès les premiers mois de la vie. Chaque semaine, des assistantes maternelles se rendent à l'école de musique où une équipe composée d'animatrices et d'une intervenante propose un éveil à la musique aux enfants de 0 à 3 ans.

Avec l'Éducation Nationale via les Interventions en Milieu Scolaire (IMS)

Une charte spécifique a été rédigée et présentée aux enseignements du territoire pour organiser le déroulement des IMS, séances de 30 à 40 minutes dans les classes sur des périodes établies selon les objectifs validés par les enseignants. Pour la saison 2025-2026, ce sont 1468 élèves des écoles maternelles et élémentaires du territoire (64 classes) qui bénéficient de ces interventions.

Avec les publics spécifiques

Les enfants rencontrant des difficultés (troubles de l'attention, troubles autistiques et dys...) bénéficient d'un accueil personnalisé au moment de l'inscription afin qu'il leur soit proposé un cursus adapté. Pour cela, les enseignants ont été formés et une référente handicap a été désignée afin de mieux appréhender ces particularités. L'école s'ouvre aux classes IME et SEGPA des établissements scolaires du territoire. Les classes SEGPA sont accueillies 3 à 4 fois dans l'année pour découvrir les différents instruments enseignés dans l'établissement. Depuis septembre 2025, l'école de musique a mis en place un partenariat avec l'association La Ruisselée à Saint-Mars-d'Outillé pour accueillir le public adulte handicapé à raison d'1h30 toutes les 2 semaines.

SAISON MUSICALE 2024-2025

4 793 spectateurs réunis

33 évènements musicaux





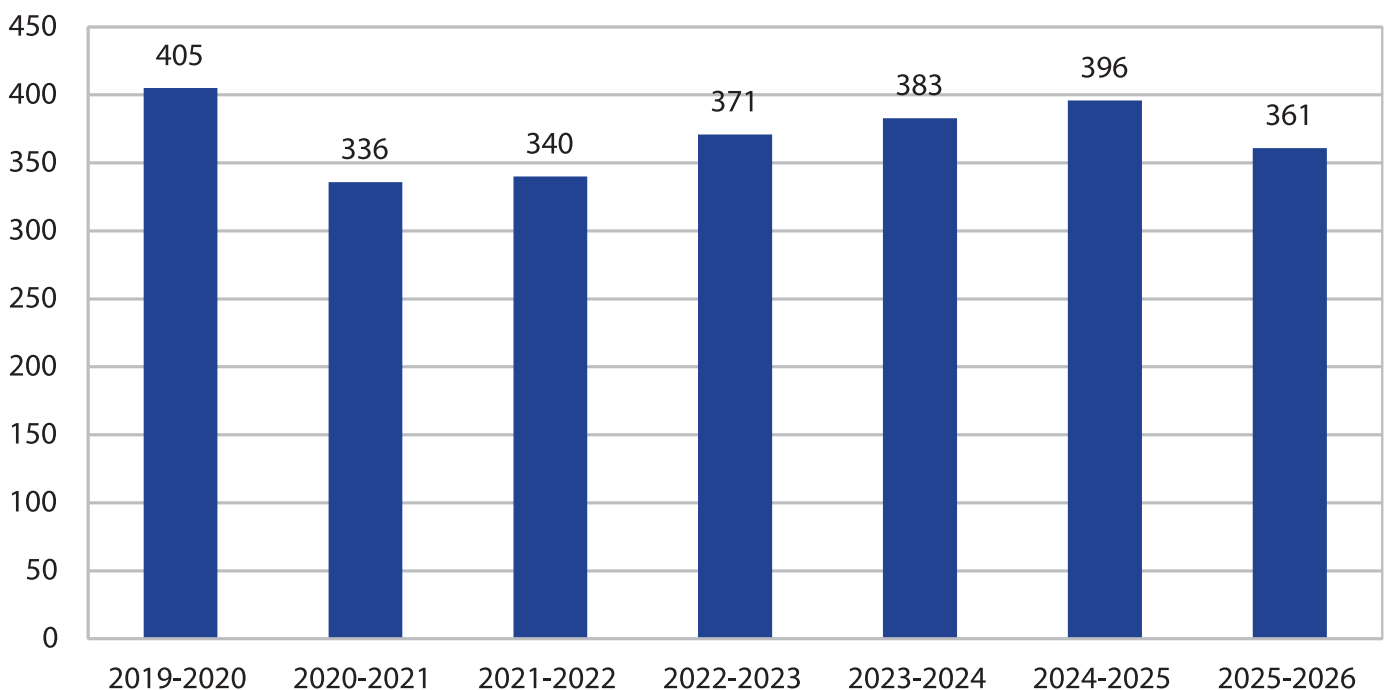
ENSEIGNEMENT MUSICAL

ANIMATION CULTURELLE

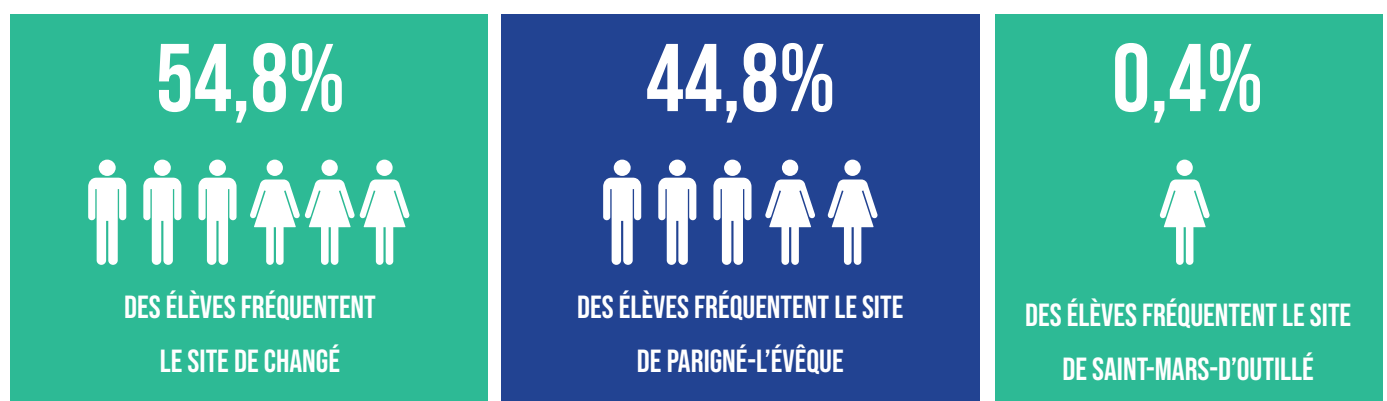
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ÉLÈVES

Pour la saison 2025-2026, l'école de musique CitéZarts compte 361 inscrits (baisse de 8,8 % par rapport à l'année précédente). Cette évolution s'explique notamment par une baisse généralisée des premières inscriptions aux activités sportives et culturelles.

Par ailleurs, deux professeurs sont souffrants depuis quelques mois, ce qui a entraîné la perte de certains de leurs élèves, malgré les remplacements mis en place.



REPARTITION DES ÉLÈVES SUR LES DIFFÉRENTS SITES



14 disciplines enseignées

alto, violon, violoncelle, guitare (sèche et électrique), basse électrique, piano, synthétiseur, clavier, batterie, accordéon, clarinette, flûte traversière, saxophone, chant.

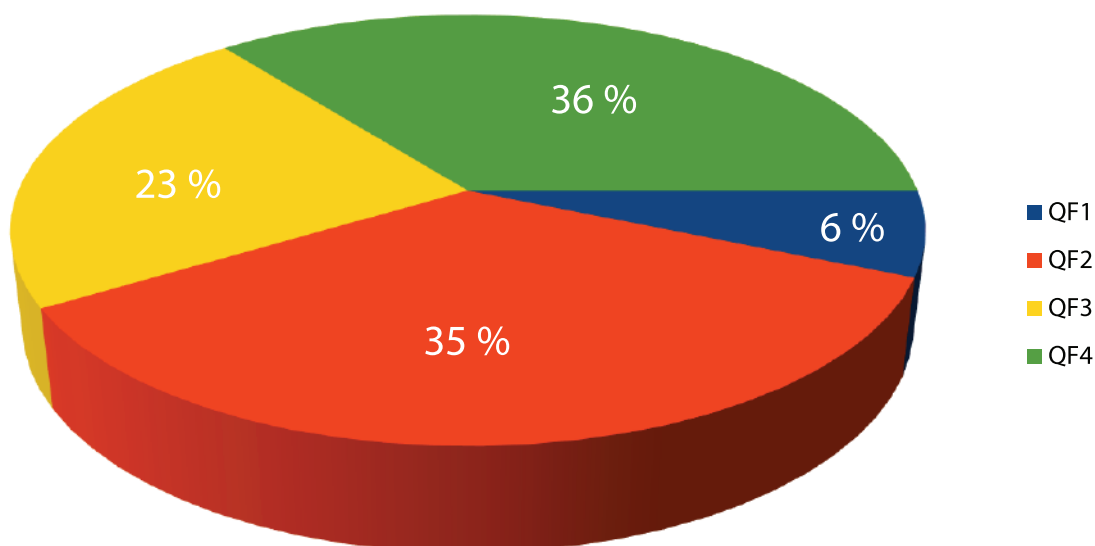
Les usagers profitent de 4 pratiques vocales :

- Kid's Company pour les 6/10 ans,
- Sin' Saya pour les ados à partir de 11 ans,
- Just Gospel et Mélopée pour les adultes.

Ainsi que 4 pratiques instrumentales collectives :

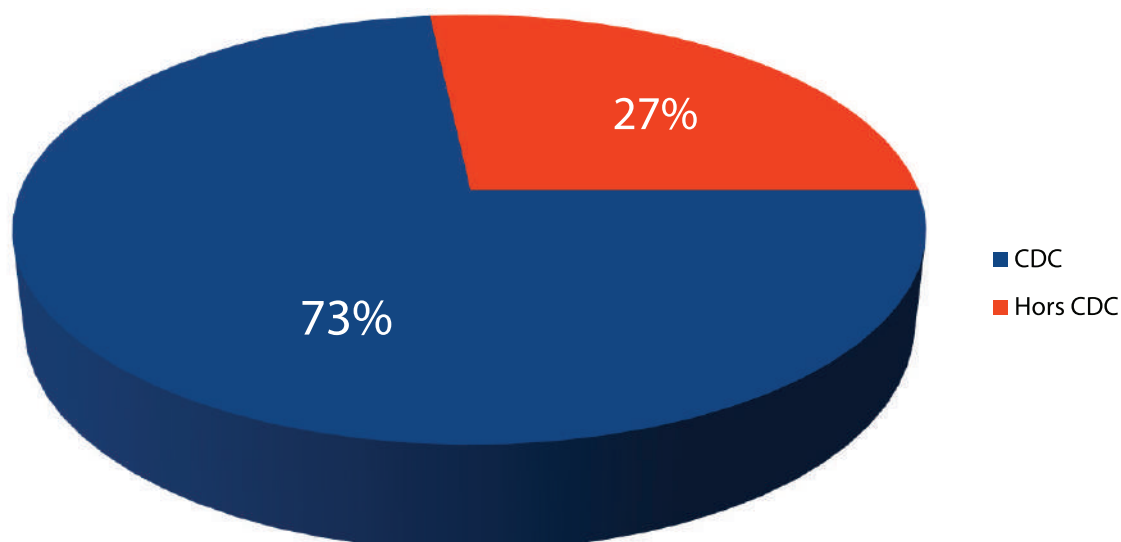
- un ensemble de cordes frottées,
- un ensemble de saxophones,
- l'orchestre Stratosfonic destiné aux musiciens du niveau second cycle,
- un atelier de musiques actuelles.

ÉLÈVES INSCRITS SELON LE QUOTIENT FAMILIAL



PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE DES ÉLÈVES

Les contingents les plus importants sont changéens et parignéens. Parmi les élèves issus d'une commune hors Sud-Est Manceau, on remarque une proportion importante de personnes en provenance du Mans.





ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

PETITE ENFANCE, JEUNESSE, ENFANCE

Permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie privée en accompagnement l'épanouissement des enfants. Faire vivre une dynamique forte au service du vivre ensemble.

LE CONTEXTE TERRITORIAL

La compétence communautaire Petite Enfance – Enfance – Jeunesse permet de mener de nombreuses actions à destination des enfants et adolescents du territoire. L'animation de la vie sociale est une toute nouvelle compétence, intégrée au 1^{er} janvier 2026.

DES ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DES DIFFÉRENTS MODES DE GARDE DE LA PETITE ENFANCE (0-3 ANS)

- Pilotage du Service Public de la Petite Enfance ;
- Information et orientation des familles, mise en réseau des modes de garde disponibles sur le territoire, coordination des acteurs et mise en place d'une cohérence éducative, notamment par la création et la gestion d'un Relais Assistantes Maternelle ;
- Construction, aménagement, entretien des équipements d'accueil collectif des enfants avant leur scolarisation en maternelle et gestion de ces établissements ;
- Soutien à la création de Maisons d'Assistantes Maternelles ;
- Soutien à l'accueil des enfants à domicile et animation d'un réseau d'assistantes maternelles à l'échelle communautaire ;

DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE (3-11 ANS) ET DE LA JEUNESSE (12-18 ANS) DANS LE CADRE DU TEMPS LIBRE

- Collaboration à l'élaboration d'un projet social ;
- Financement d'une mission d'animation globale et de pilotage sur le territoire communautaire ;
- Organisation d'activités éducatives et de loisirs incluant le transport des personnes vers les lieux d'activités.

DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

- Un programme d'animation de la vie sociale est en cours de construction.

LES MOYENS DÉPLOYÉS



Une responsable de service est chargée de la coordination des actions, de la mise en place et de la gestion des partenariats conventionnels, de l'évolution des différentes structures en fonction des besoins. Deux animatrices oeuvrent à l'accompagnement des familles et des professionnels au sein du Relais Petite Enfance.

Nouveauté de la rentrée 2026 : l'arrivée d'un volontaire en service civique.

3 AGENTS

Nos cadres de partenariats :

- Convention Territoriale Globale avec la CAF ;
- Projet Éducatif de Territoire avec la CAF et l'Éducation Nationale.

L'accueil des enfants et des jeunes fait l'objet d'une délégation de service public. Jusqu'en 2027, c'est le centre Le Rabelais qui est notre délégataire.



ENFANCE, JEUNESSE (3-17 ANS)

Liste des accueils	Activités
Les mercredis loisirs	Accueil des enfants de tout le territoire sur l'un des 3 sites (Changé, Parigné-l'Évêque et Saint-Mars-d'Outillé), avec solutions de transport collectif au besoin.
Les accueils de loisirs	Vacances scolaires : ateliers longs, sorties, grands jeux, rendez-vous familles (3-11 ans et 11-17 ans selon sites).
Les séjours d'été	Séjours de 4 à 5 jours pour les 7-17 ans : voile, glisse, équitation, aventures...
Le Point Accueil Jeunes	Accueil des 11-17 ans (mercredis hors vacances + semaine pendant congés) dans des espaces dédiés.
Le Relais Info Jeunes	Information et accompagnement des jeunes : orientation, emploi, formation, mobilité, logement, voyages...
Des ateliers Jeunesse	Chantiers argent de poche, T'as K le Faire.

282

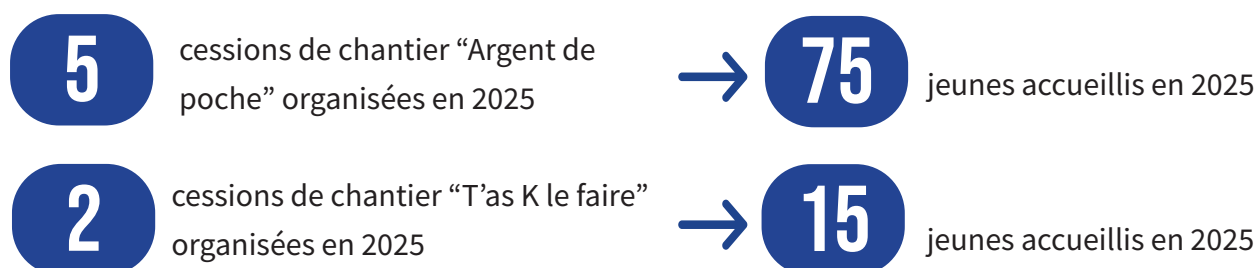
places aux mercredis loisirs

93.5%

taux d'occupation
des mercredis loisirs

75%

taux d'occupations des accueils
loisirs (vacances scolaires)



T'AS K LE FAIRE - DÉCEMBRE 2025

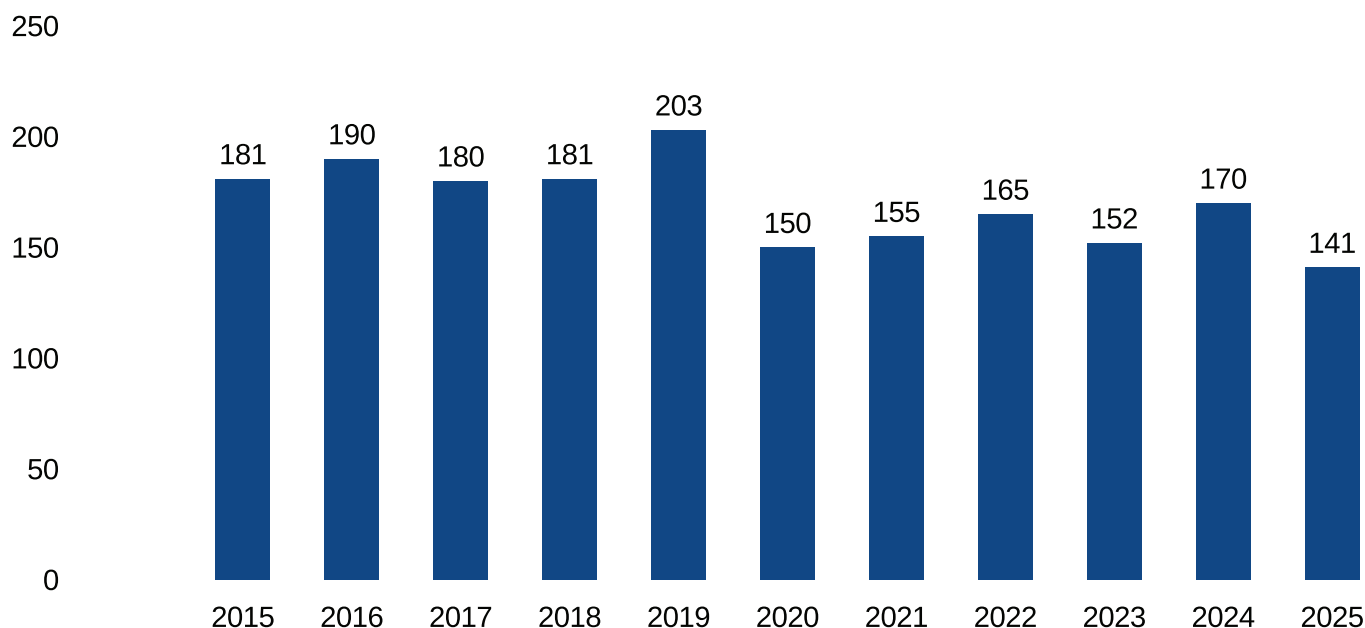


ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

PETITE ENFANCE, JEUNESSE, ENFANCE

ÉVOLUTION DES NAISSANCES SUR LE TERRITOIRE

Après une hausse jusqu'en 2019, avec un pic à 203 naissances, le nombre de naissances a baissé à partir de 2020. Cette baisse coïncide avec un contexte sociétal plus incertain (contexte sanitaire, choix de vie, etc.). Depuis 2020, les naissances oscillent autour de 150 à 170 par an, avec une légère reprise en 2024 (170). Cette évolution montre une certaine stabilisation récente, sans retour aux niveaux les plus élevés observés avant 2020.



LA PETITE ENFANCE EN QUELQUES CHIFFRES

117

assistantes maternelles
et 1 assistant maternel

330

places pour les enfants

67

enfants reçus en accueil collectif

75

familles gardent leurs enfants

90%

taux de couverture des besoins

141

naissances en 2025

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes est le guichet unique d'informations sur tous les modes de garde, individuels ou collectifs, publics ou privés. Sa mission consiste à accompagner et orienter les familles.

Quatre sites collectifs avec des places d'accueil communautaires

Deux crèches communautaires proposant un accueil régulier et occasionnel, situées à Changé et Parigné-l'Évêque ; une crèche privée, « Na! Les Enfants d'Abord » (accueil sur des horaires atypiques) située à Ruaudin ; ainsi qu'une micro-crèche, « Chez Baboo » située à Changé.

Les assistantes maternelles

Le Relais Petite Enfance est l'interlocuteur privilégié des familles et des assistantes maternelles dans la relation employeur-salarié. Il accompagne également les professionnels dans leur formation et propose des ateliers collectifs avec les enfants accueillis.

Les rendez-vous PMI

Une puéricultrice de la Protection Maternelle Infantile de La Sarthe (PMI) propose un accueil sur rendez-vous chaque vendredi pour la pesée des nourrissons et le conseil aux jeunes parents.

487



familles différentes bénéficiaires d'une information collective ou individuelle via le guichet unique.

196



enfants différents ont participé à une activité, soit 43% des moins de 3 ans du territoire.



39

séances de bébés lecteurs

65

matinées jeux et rencontres

45

séances de snoezelen

38

séances de motricité

60

séances de découverte musicale avec CitéZarts

4

matinées intergénérationnelles avec une maison de retraite



FRANCE SERVICES

CRÉATION ET GESTION

Accueillir, informer, orienter et accompagner tous les publics dans leurs démarches administratives, en leur offrant un premier niveau d'information clair et accessible.

LE CONTEXTE TERRITORIAL

La mise en place du réseau France services a été impulsé par l'État pour rapprocher le service public des usagers. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 20 minutes de tout citoyen, les conseillers France services accueillent et accompagnent les demandeurs dans toutes leurs démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Une charte nationale d'engagement impose un socle minimal de services (accueil physique et téléphonique, accès au numérique, accessibilité, qualité et efficacité du service rendu, confidentialité), des horaires d'ouverture (au minimum 24 heures d'ouverture/semaine réparties sur 5 jours avec au moins 2 conseillers présents), des exigences en matière de formation des agents, des critères d'équipement et d'aménagement des espaces ainsi qu'un reporting des activités.

33

heures d'ouverture au public

HORAIRES ET OUVERTURE HEBDOMADAIRE

Lundi

9h00-12h00 : Parigné-l'Évêque

13h30-17h30 : Changé

Mardi

9h00-12h00 : Brette-les-Pins

13h30-17h00 : Parigné-l'Évêque

Mercredi

9h00-12h30 : Changé

Judi

9h00-12h00 : Saint-Mars-d'Outille

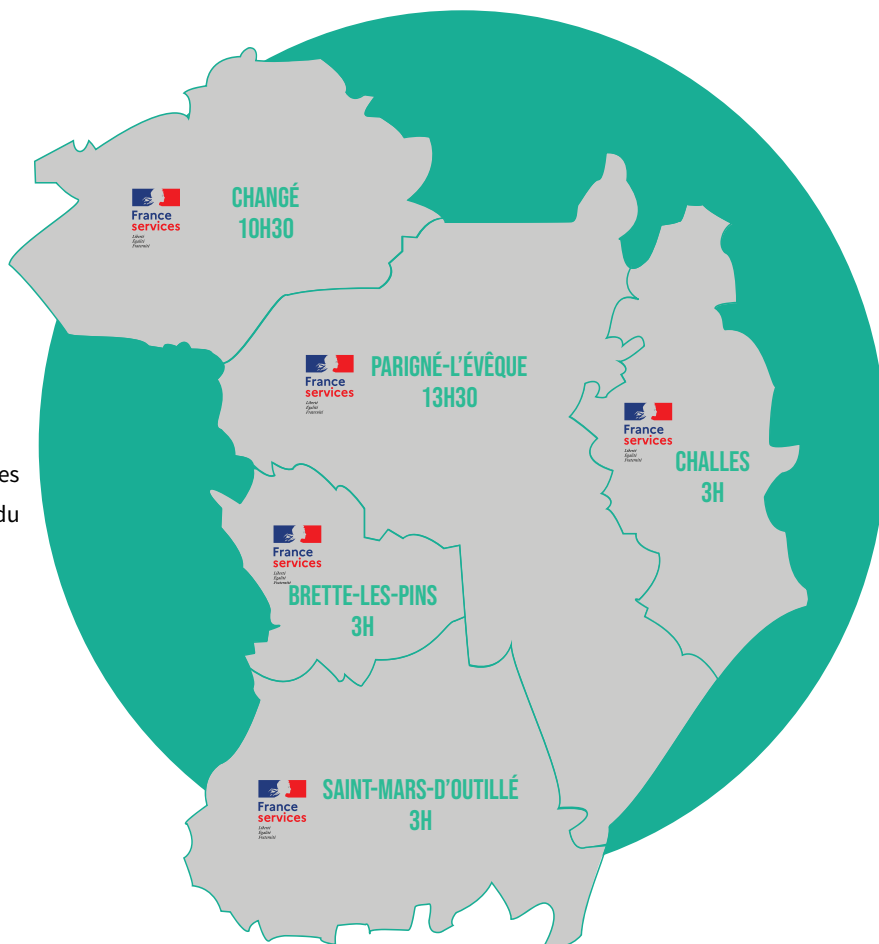
9h00-12h00 : Challes (fermeture pendant les petites vacances scolaires, ouverture les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois en juillet et août)

13h30-17h00 : Parigné-l'Évêque

Vendredi

9h00-12h00 : Changé

13h30-17h00 : Parigné-l'Évêque



FRANCE SERVICES EN QUELQUES CHIFFRES

4127

demandes d'usagers

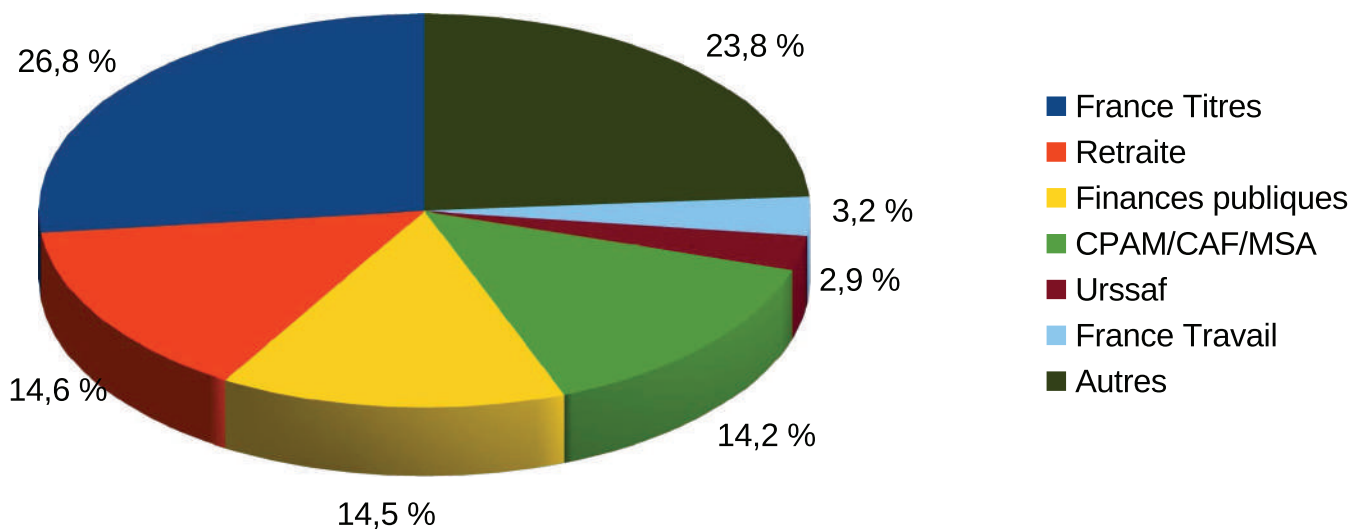
78%

de personnes de + de 55 ans

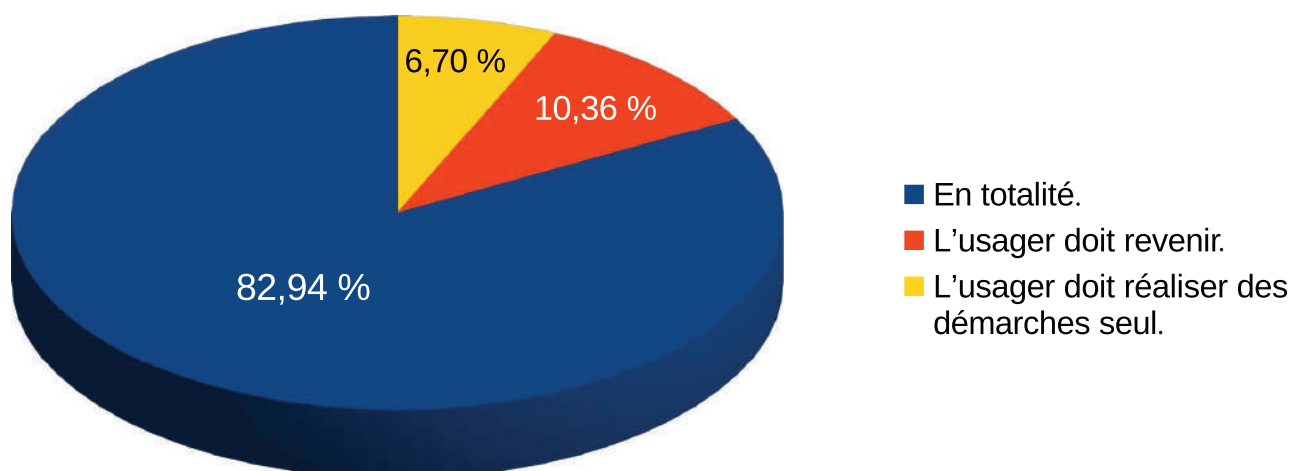
16.5

personnes reçues par jour

THÉMATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT FRANCE SERVICES



TAUX DE FINALISATION DES ACCOMPAGNEMENTS



7

Nombre d'actions collectives d'informations en 2025

47 500 €

versés par l'État en 2026



INCLUSION NUMÉRIQUE

LUTTER CONTRE L'ILLECTRONISME

Lutter contre la fracture numérique et l'illectronisme en accueillant, informant, orientant et accompagnant tous les publics vers l'autonomie numérique.

LE CONTEXTE TERRITORIAL

Pour lutter contre la fracture numérique et l'illectronisme, le Département et différentes structures sarthoises ont déployé 35 conseillers numériques en Sarthe avec l'appui de l'État dans un premier temps. Sur ces 35 conseillers numériques, 16 sont employés directement par le Département et sont mis à disposition des Communautés de Communes pour intervenir dans l'ensemble de leurs territoires. 19 autres conseillers numériques ont été recrutés par 10 structures (collectivités territoriales, associations...), dont 7 par la Communauté urbaine de Le Mans Métropole.

13,4%

de la population de 15 ans et plus, soit 1 902 personnes, est en situation d'illectronisme au Sud-Est Manceau.

LES MOYENS DÉPLOYÉS

Ce dispositif est entré en vigueur en 2022 pour le Sud-Est Manceau, avec la présence d'un conseiller numérique spécialement dédié au territoire. France services travaille en étroite collaboration avec lui. Il est présent physiquement 4 jours par semaine : 1,5 journée à Parigné-l'Évêque, 1 journée à Changé et une demi journée sur Brette-les-Pins, Challes et Saint-Mars-d'Outille et il n'y a aucun coût de personnel par notre EPCI.

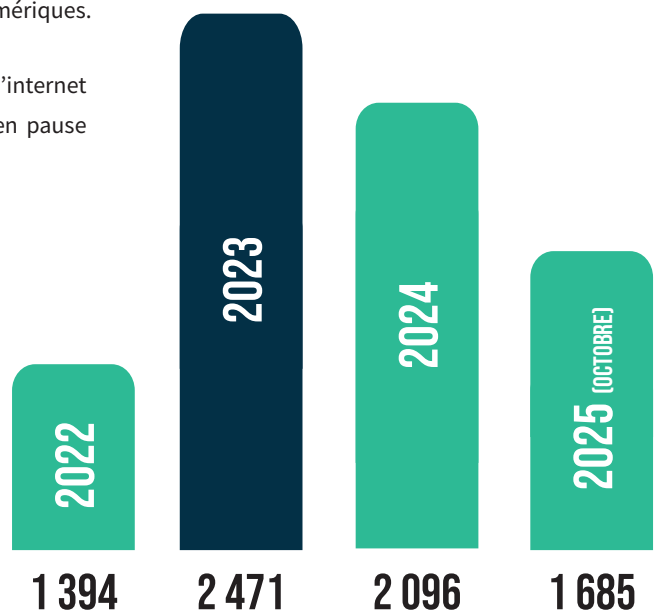
Les thèmes abordés varient selon le public

Avec les seniors, les thèmes principaux sont la sécurité numérique, la découverte de l'intelligence artificielle, la prise en main et la maintenance du matériel, la bureautique et la gestion des données numériques.

Avec les scolaires : en classes entières => prévention des dangers d'internet et réseaux sociaux, protection de la vie privée, cyberharcèlement ; en pause méridienne => club numérique.

Une démarche de coopération avec les différents acteurs du territoire. France services, le conseiller numérique et le SMIDEN s'orientent mutuellement des usagers et travaillent au quotidien ensemble.

Le SMIDEN organise aussi des ateliers collectifs de sensibilisation et de formation sur des outils variés : Canva, Word, Excel, réalité virtuelle, intelligence artificielle... En 2025, plus de 450 personnes ont ainsi bénéficié de cet accompagnement personnalisé pour développer leurs compétences numériques.



ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS
PAR LE CONSEILLER NUMÉRIQUE





+ 9 000

**accompagnements
depuis 2022**

1 902

**personnes en situation
d'illectronisme**

#3 AMÉNAGEMENT



Z.A. DES RAVALIÈRES

BOULEVARD DES RAVALIÈRES

16 EGB

15 CLRM

14 CENTRE TECHNIQUE
MUNICIPAL

12 FDP INDUSTRIES

11 BISTRO BROC CAFÉ - RESTO

10 SECOP

8 APROLIS LOUEUR
DE MANUTENTION

7 TJB ASSAINISSEMENT

3 HABRIAL MANUTENTION -
AUTO ÉQUIPEMENT

2 LIDL

1 LECLERC DRIVE



1

COLLECTE- GESTION DES DÉCHETS

2

GEMAPI (MILIEUX AQUATIQUES)

3

SPANC (ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)

4

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

5

TOURISME

6

EMPLOI FORMATION

7

TRANSFORMATION DURABLE DU TERRITOIRE

8

GENS DU VOYAGE

9

VOIRIE ET RÉSEAUX



COLLECTE ET GESTION DES DÉCHETS

Organiser la collecte et le traitement des déchets dans le respect de la réglementation, tout en veillant à réduire leur impact environnemental. Dans ce cadre, assurer une mise en œuvre de proximité, adaptée aux besoins des habitants, et favoriser des pratiques plus durables telles que le tri, le recyclage et la valorisation des déchets en déployant des actions de sensibilisation.

LE CONTEXTE TERRITORIAL

La loi impose un certain nombre de compétences obligatoires aux Communautés de Communes, dont la collecte et le traitement des déchets des ménages. Le Sud-Est Manceau gère en régie les déchetteries communautaires, ouvertes gratuitement au public et contre facturation aux professionnels. Des prestataires de service assurent la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères et des déchets recyclables, avec un passages toutes les deux semaines, ainsi que la collecte du verre grâce aux 22 points d'apport volontaire présents sur l'ensemble du territoire.

La Communauté de Communes a doté chaque foyer d'un bac pour ordures ménagères, d'un bac pour le tri sélectif et d'un composteur pour recueillir les biodéchets.

7 151

résidences principales

223

résidences secondaires

7 437

maisons

318

appartements

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)

Ce dispositif d'une durée de 6 ans obligatoire et réglementaire pour la Communauté de Communes au titre de sa compétence déchets doit permettre au territoire d'atteindre les objectifs fixés par la loi AGECE (Anti-Gaspillage Économie Circulaire).

C'est une démarche proactive visant à favoriser des comportements responsables et durables par la sensibilisation des citoyens sur l'importance de la réduction des déchets à la source, c'est-à-dire en agissant en amont pour limiter la production de déchets.

La Communauté de Communes doit mettre en oeuvre au minimum une action dans chacun des 9 axes définis en fonction des cibles choisies.

16

actions à mettre en œuvre par la Communauté de Communes en 2026, en collaboration avec le Pays du Mans.



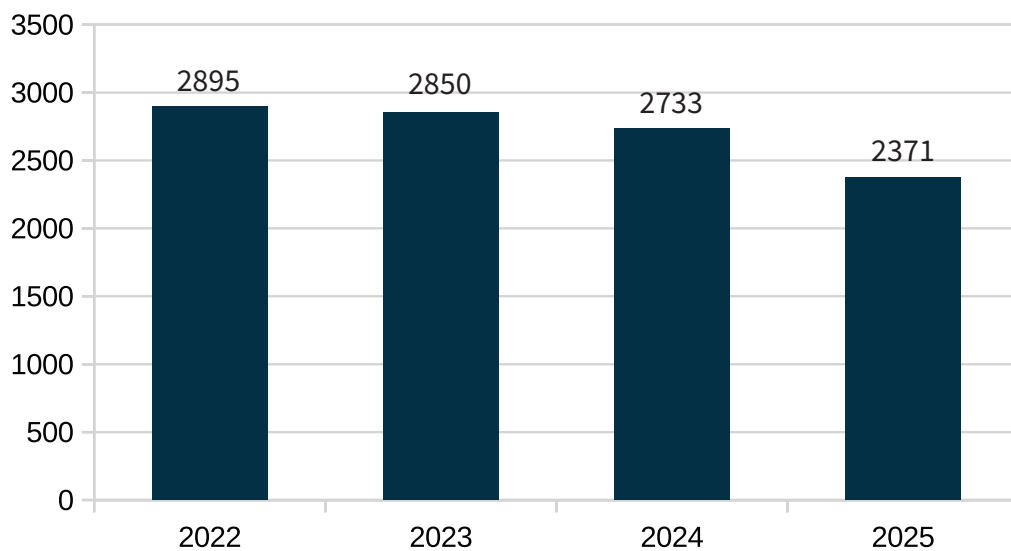
LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES DÉCHETS SELON LEUR NATURE

Les ordures ménagères et les encombrants sont envoyés à l'incinération sur l'Unité de Valorisation Énergétique Syner'val du Mans.

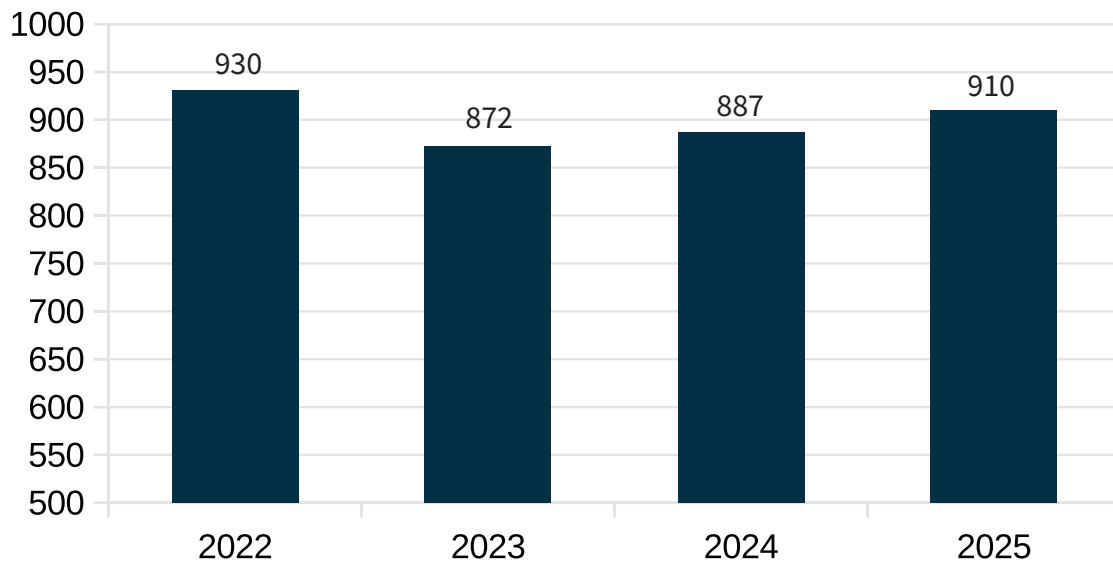
Les déchets ménagers spéciaux (DMS) bénéficie d'un traitement particulier selon leur toxicité.

Les autres types de déchets sont pris en charge et valorisés (exemples : déchets verts, collecte sélective etc...).

TONNAGES COLLECTÉS D'ORDURES MÉNAGÈRES



TONNAGES DE COLLECTE SÉLECTIVE





COLLECTE ET GESTION DES DÉCHETS

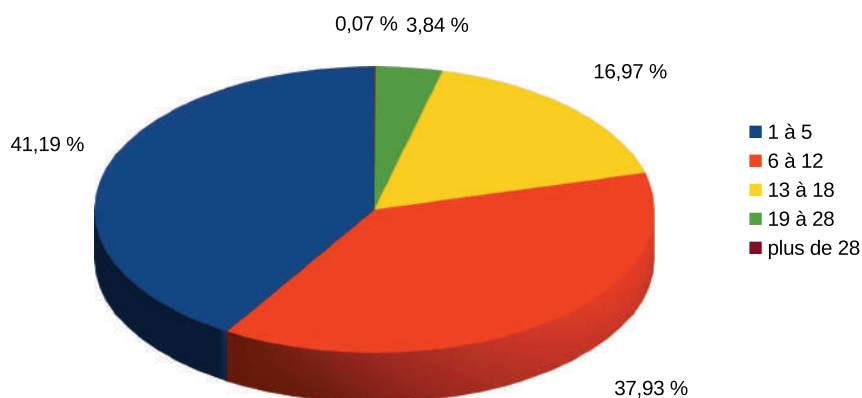
LES DÉCHETTERIES

Le service communautaire assure la surveillance et l'entretien de quatre déchetteries, avec un ou deux sites ouverts chaque jour, pour un total de 53h30 hebdomadaires. L'accès s'effectue grâce à une carte magnétique utilisable sur tous les sites, chaque foyer ou association bénéficiant d'une carte gratuite. Les professionnels ont également la possibilité d'y accéder mais sont quant à eux facturés en fonction de la nature et du volume des déchets déposés.

DÉCHETS ACCEPTÉS

	CHANGÉ	CHALLES	PARIGNÉ- L'ÉVÊQUE	SAINT-MARS D'OUTILLÉ
Articles bricolage et jardinage thermiques	✓	✗	✓	✓
Articles sport et loisir	✓	✗	✓	✓
Gravats	✓	✓	✓	✓
Déchets Verts	✓	✓	✓	✓
Encombrants	✓	✓	✓	✓
Bois	✓	✓	✓	✓
Métaux	✓	✓	✓	✓
Cartons	✓	✓	✓	✓
Mobilier	✓	✗	✓	✗
Lampes éco	✓	✓	✓	✓
Piles	✓	✓	✓	✓
Huile moteur	✓	✓	✓	✓
Électroménager	✓	✗	✓	✗
Petits appareils	✓	✓	✓	✓
Toxiques	✓	✗	✓	✓
Textiles	✓	✓	✓	✓

FRÉQUENCE DE PASSAGES PAR AN DANS LES DÉCHETTERIES EN 2025



55 569
passages



DÉCHETTERIE À CHANGÉ

- le mardi : de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
- le jeudi : de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
- le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

DÉCHETTERIE À PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE

- le lundi : de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
- le mercredi : de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
- le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

Depuis 2025, la déchetterie de Parigné-l'Évêque est sous l'électrification. Depuis la mise en place du système, aucune intrusion n'a été détectée.



DÉCHETTERIE À SAINT-MARS-D'OUTILLÉ

- le lundi : de 14h à 17h30
- le mercredi : de 14h à 17h30
- le vendredi : de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

DÉCHETTERIE À CHALLES

- le mercredi : de 14h à 17h30
- le vendredi : de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30



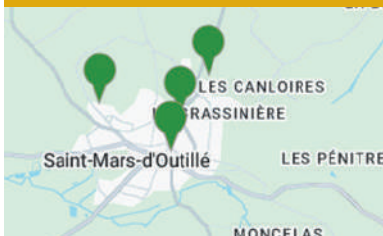
COLLECTE ET GESTION DES DÉCHETS

LOCALISATION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE POUR LA COLLECTE DU VERRE

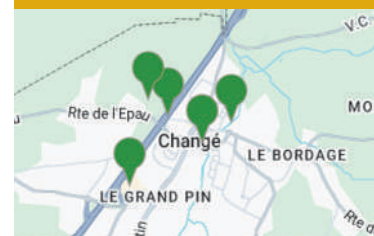
PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE - CHALLES - BRETTE



SAINT-MARS-D'OUTILLÉ



CHANGÉ

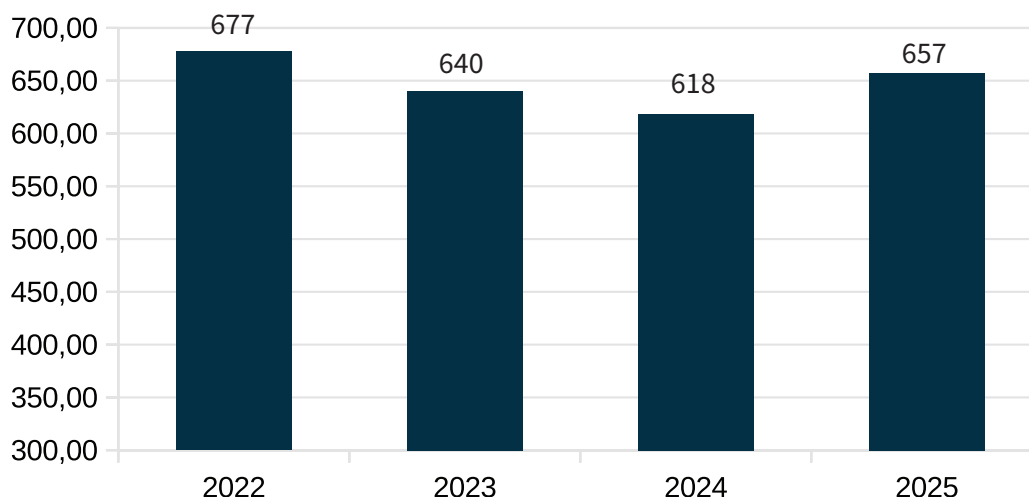


22

points d'apport volontaires

sur l'ensemble du territoire

TONNAGES DE VERRE COLLECTÉ DANS LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

- Les Jours Verts accueillent annuellement plus de 450 enfants CM1, CM2 et IME au Lycée agricole de Brette-les-Pins.
- Un partenariat avec ce lycée pour la mise à disposition d'une partie du site et de certains locaux, la co-construction d'un atelier avec une classe de seconde SAPAT (Service Aux Personnes et Aux Territoires) et l'intervention des élèves auprès des enfants.
- La mise à disposition pour les usagers d'un autocollant STOP PUB.



A photograph of a forest floor covered in pine needles, dry leaves, and several large green ferns. In the center, a cluster of brown pinecones is arranged in a circular pattern. The background is a mix of brown and green tones, suggesting a natural outdoor setting.

21

**classes de CM1 et CM2
pour les jours verts**

4

**grandes thématiques : déchets,
biodiversité, énergie et eau.**



GEMAPI

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Gérer les cours d'eau pour les remettre état, prévenir les inondations et ainsi être conforme à la loi.

LE CONTEXTE TERRITORIAL

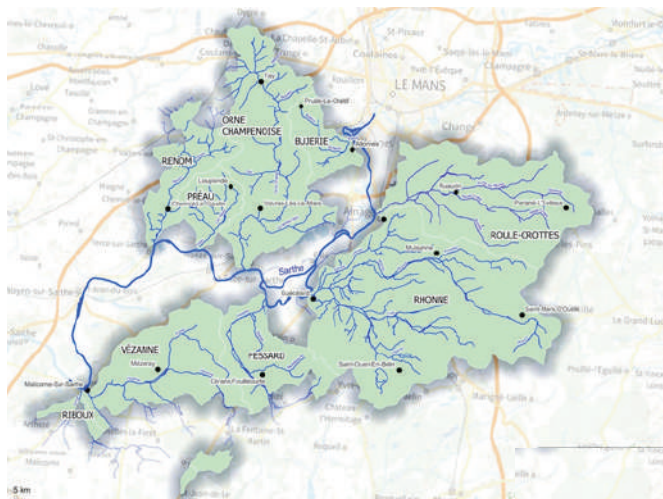
Grâce à la GEMAPI, le bloc communal peut aborder de manière conjointe la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques (gérer les ouvrages de protection contre les inondations, faciliter l'écoulement des eaux notamment par la gestion des sédiments, gérer des zones d'expansion des crues, gérer la végétation dans les cours d'eau...).

LES MOYENS DÉPLOYÉS

Les actions menées au titre de la GEMAPI visent à améliorer l'état écologique et la résilience des milieux aquatiques, c'est-à-dire réduire leur sensibilité aux perturbations et renforcer leur capacité de régénération. Elles s'inscrivent dans l'objectif d'atteinte du bon état des masses d'eau fixé par la directive-cadre sur l'eau. Le risque d'inondation ou les atteintes à la qualité des milieux ne connaissant pas les frontières administratives. La Communauté de Communes a donc décidé d'adhérer à 3 syndicats ayant les capacités techniques et financières suffisantes pour exercer ces compétences à la bonne échelle hydrographique :

- Deux syndicats de rivière : le SMSEAU (Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié) et SBVHS (Syndicat du Bassin versant de l'Huisne Sarthe)
- Un syndicat "supra" : l'EPTB Sarthe qui exerce des missions relevant de l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur l'ensemble du bassin versant de la rivière Sarthe. Il permet d'assurer la cohérence et l'efficacité des activités de ses collectivités membres en assurant un rôle général de coordination, d'animation, de communication, d'information et de sensibilisation.

TERRITOIRE DE COMPÉTENCES DU SMSEAU



SM Syndicat Mixte
SEAU Sarthe Est Aval Unifié

TERRITOIRE DE COMPÉTENCES DE L'HUISNE SARTHE



Syndicat du bassin versant de
L'HUISNE Sarthe





SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Gérer le suivi des assainissements non collectifs du territoire de la Communauté de Communes : 2 800 installations sur le territoire.

LE CONTEXTE TERRITORIAL

Le rôle du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est de contrôler le bon fonctionnement des filières autonomes. Son principe est assez voisin de celui du contrôle automobile : de la même manière que les véhicules doivent obligatoirement être contrôlés pour des raisons de sécurité routière, les assainissements individuels doivent obligatoirement être contrôlés pour des raisons de sécurité environnementale et de santé.

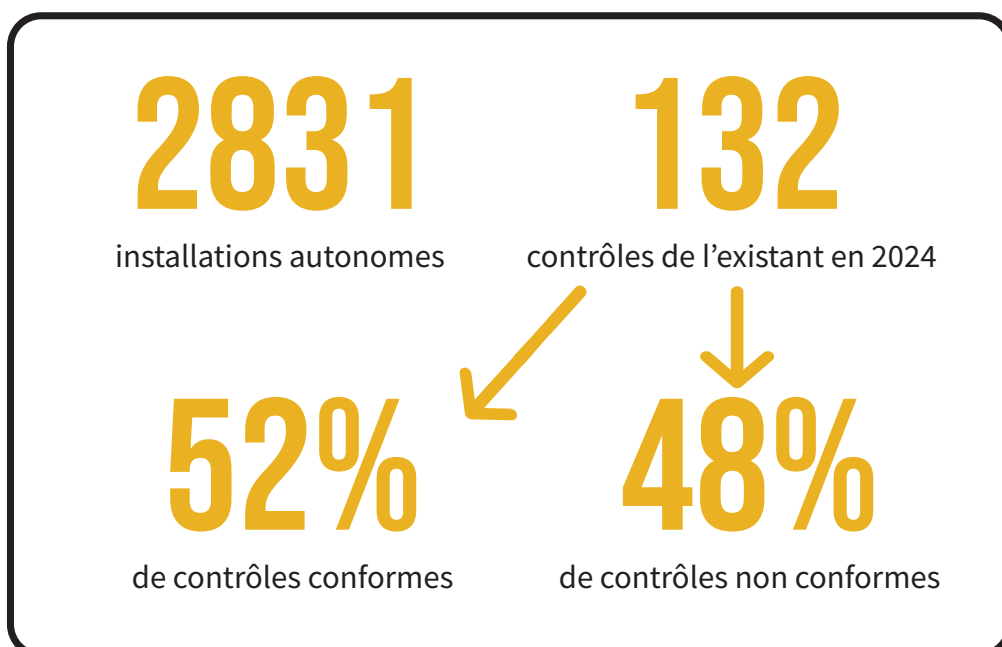
NOMBRE DE CONCEPTIONS EN MOYENNE PAR AN

44

Le SPANC intervient à différentes étapes :

- un avis est donné au niveau de la conception ;
- un contrôle est effectué pendant la phase des travaux ;
- un contrôle périodique ;
- un contrôle au moment de la vente.

Il tient également un rôle de conseil auprès des usagers. Le SPANC conseille et sensibilise les usagers sur l'importance de l'entretien régulier de leur filière (vidange) et des éventuels aménagements à apporter.





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

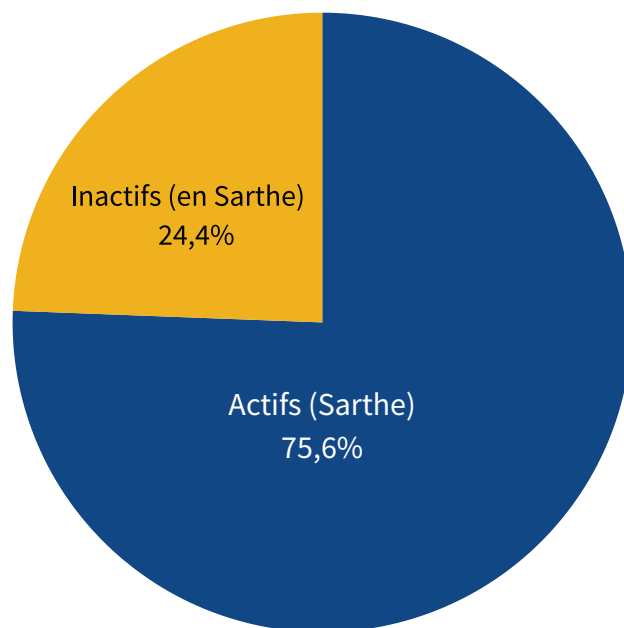
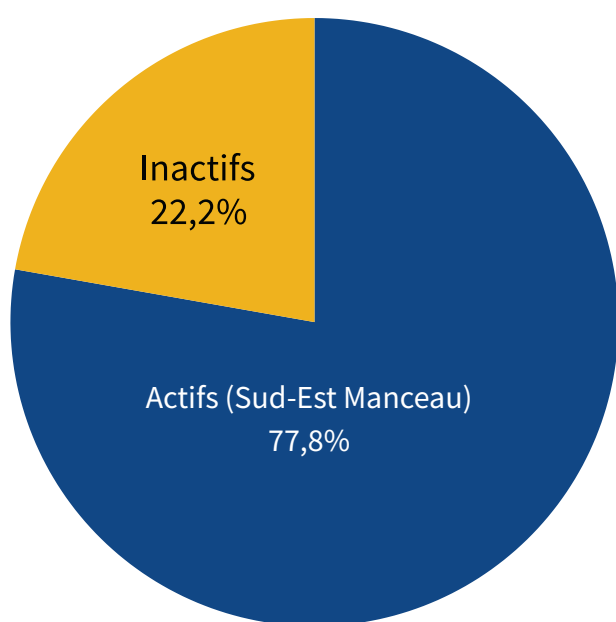
ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Dynamiser la vie économique du territoire en s'appuyant sur une stratégie de développement économique codéfinie avec les acteurs du territoire. Créer, aménager, entretenir et gérer les Zones d'activités.

LE CONTEXTE TERRITORIAL

En 2022, la population des 15-64 ans du Sud-Est Manceau comptait 10 762 individus, dont 8 330 actifs et 2 432 inactifs.

RÉPARTITION DES 16-64 ANS



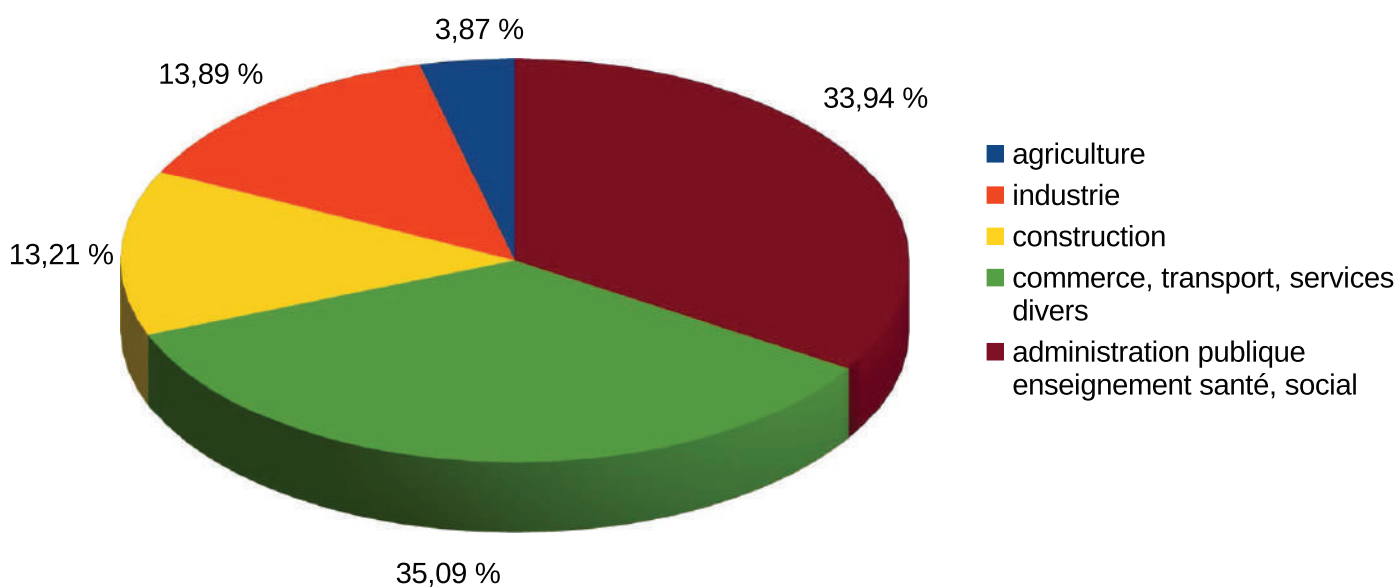
NOMBRE D'EMPLOIS LOCALISÉS SUR LE TERRITOIRE EN 2022

4 261

emplois au Sud-Est Manceau

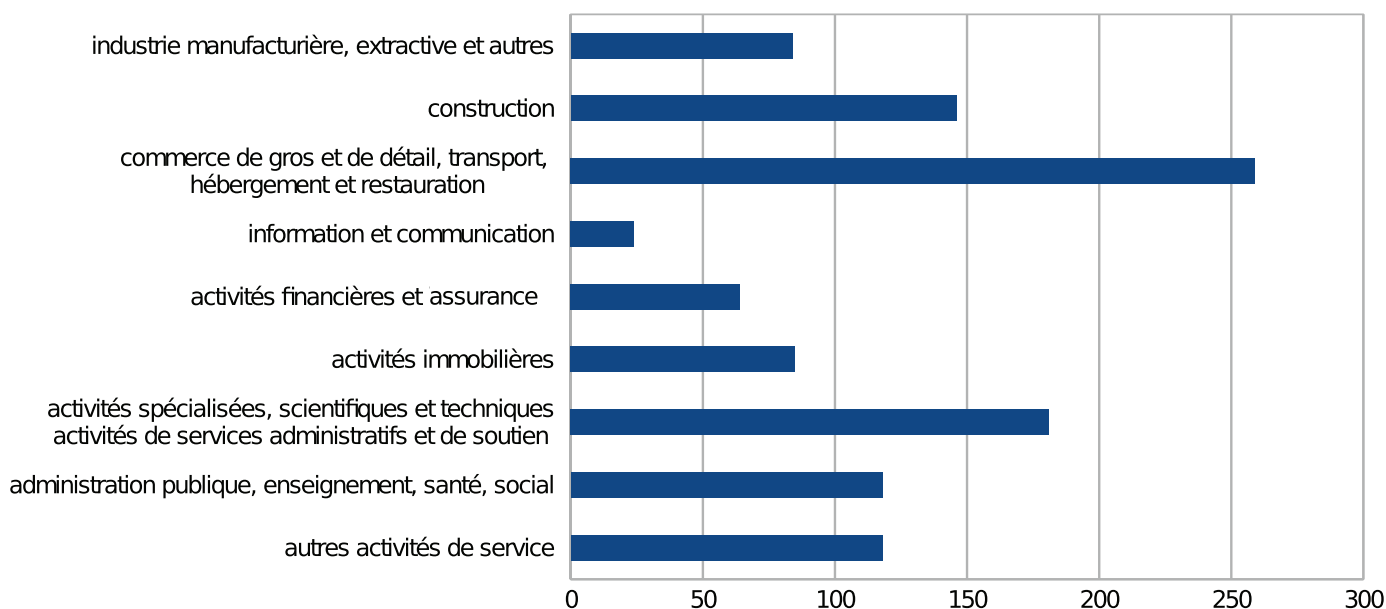


EMPLOIS SUR LE SUD-EST MANCEAU PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2022



NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS EN 2023 :

1 079



NOMBRE D'ENTREPRISES EMPLOYANT MOINS DE 10 SALARIÉS EN 2023 :

70%

150

créations annuelles

78%

d'entreprises individuelles

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

LES MOYENS DÉPLOYÉS

Une responsable de service assure le volet développement économique de la Communauté de Communes. Sa mission est de dynamiser la vie économique du territoire, d'aménager et de gérer des zones d'activités communautaires, de commercialiser les parcelles disponibles pour la première fois, d'accompagner les porteurs de projet qui souhaitent créer ou développer leur entreprise, d'animer **le club d'entrepreneurs AGOORA**.

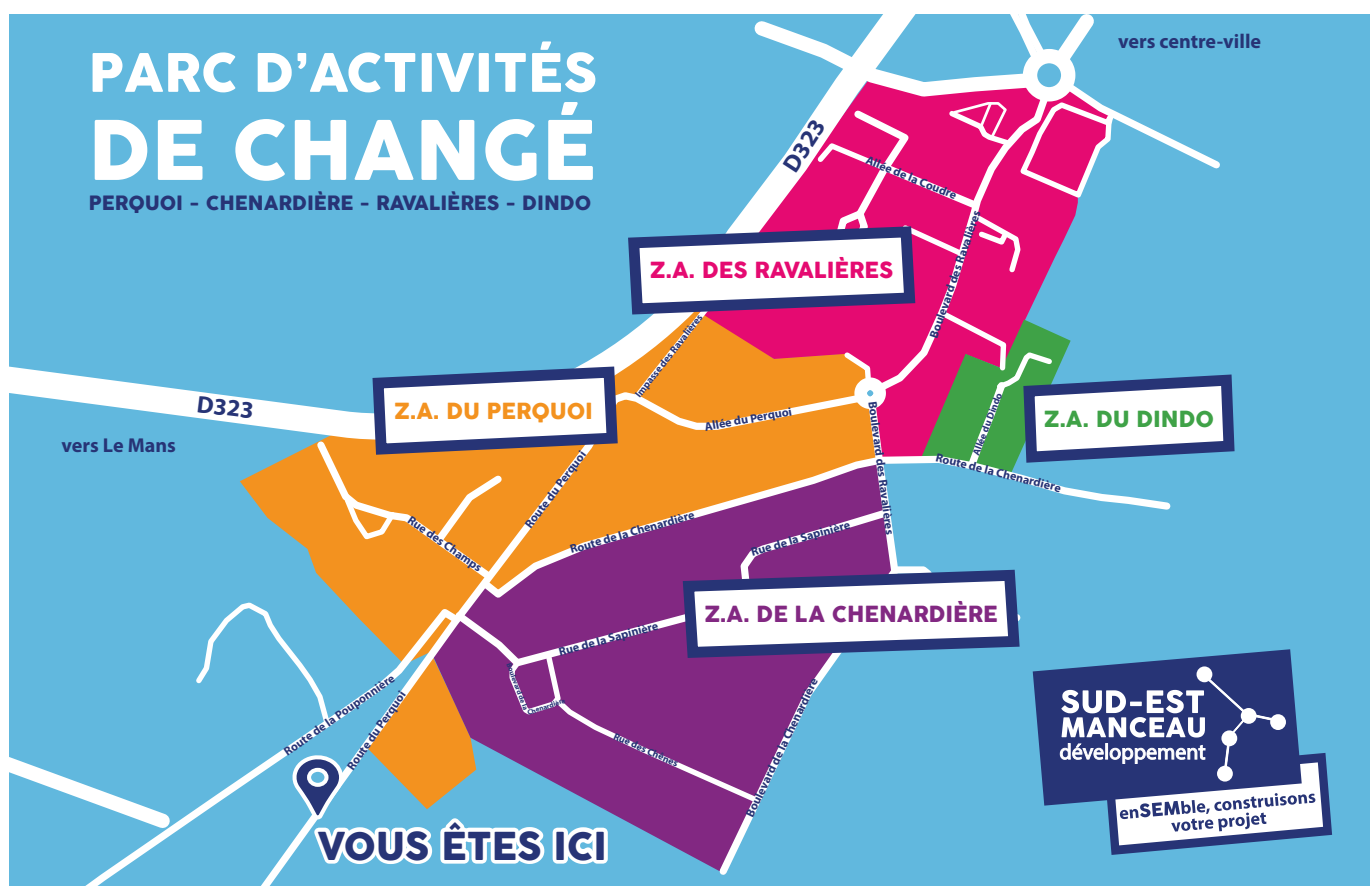
Le développement touristique et l'Espace Formation lui sont rattachés pour assurer un travail en cohérence.

PARC D'ACTIVITÉS À CHANGÉ

Le parc d'activités à Changé regroupe une centaine d'entreprises installées sur environ 50 hectares. Il est composé de quatre sous zones qui ont été créées et aménagées successivement au début des années 2000.

- ZA de la Chenardière (27,80 ha) ;
- ZA du Perquoi (11,14 ha) ;

- ZA des Ravalières (7,75 ha) ;
- ZA du Dindo (2,76 ha).



Ces espaces accueillent des entreprises exerçant dans de nombreux domaines d'activités : construction, industrie, service aux entreprises et commerce.



PARC D'ACTIVITÉS À PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE

Le parc d'activités de la Boussardière est située à Parigné-l'Évêque en bordure de la RD 304 au niveau de l'échangeur autoroutier de l'A28, sur une surface de 30 ha. Elle accueille 17 entreprises.



La zone d'activités du Ruisseau est située à l'entrée de bourg de Parigné-l'Évêque, sur une surface de 4,7 ha, elle regroupe 6 entreprises qui œuvrent dans le commerce et le service.

La zone artisanale de la Bourdigalle, nouvellement créée par la Communauté de Communes, se situe à Saint-Mars-d'Outille sur une surface totale de 5 600 m². Elle compte 3 600 m² de terrains cessibles à des entrepreneurs, ce sont les seuls terrains communautaires actuellement en cours de commercialisation, au prix de 15 € le m².



TOURISME ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Définir et mettre en oeuvre la stratégie touristique à l'échelle du territoire.

LE CONTEXTE TERRITORIAL

Une destination verte de calme et de repos, favorable à la pratique d'activités en extérieur.

Nous pouvons définir le Sud-Est Manceau comme une destination verte et d'itinérance douce, à proximité directe du Mans, qui bénéficie d'une belle diversité d'offres culturelles, de patrimoine et avant tout naturelles. Des activités majoritairement de pleine nature qui renvoient aux marqueurs du territoire sont plébiscitées par les touristes.

Le Sud-Est Manceau, à proximité directe de la métropole du Mans souhaite capitaliser sur le développement et la structuration de son offre dans le but de pouvoir capter les flux de clientèles touristiques en question, mais également pour renouveler l'attractivité du territoire.

UNE OFFRE D'HÉBERGEMENTS LIMITÉE

Les gîtes et meublés représentent 80 % des lits marchands sur le territoire, les hébergements professionnels sont très peu nombreux avec un seul hôtel et un unique camping.

UNE DYNAMIQUE DE PROMOTION

Plusieurs initiatives ont été mises en place pour promouvoir le tourisme sur le territoire :

- Un compte Instagram "Destination Sud-Est Manceau" ;
- Un onglet "Tourisme" a été ajouté au site internet de la collectivité, fournissant des informations sur le territoire ;
- Des réunions régulières des hébergeurs touristiques (sous l'appellation Club Tourisme) ont également été instaurées ;
- Un guide recensant 15 randonnées pédestres, cyclo et équestres a été réédité en 2022. En 2024, 170 km de chemins ont été identifiés pour la pratique équestre ;
- La collectivité a également créé 5 circuits de géocaching afin de valoriser le patrimoine de chaque commune ;
- La Communauté de Communes organise chaque année une randonnée culturelle qui réunit près de 200 personnes. Rendez-vous le dimanche 13 septembre 2026 à Challes.



Géocaching, mode d'emploi

Le principe

Une **boîte**, appelée cache, à trouver dans un lieu dont vous devez **déchiffrer les coordonnées GPS**.

Des **énigmes** à résoudre à des points d'étape intermédiaires afin d'**obtenir les coordonnées** de la cache.

Le matériel

Un **smartphone** avec une application de géolocalisation (Google Maps, Waze, Plans...) ou un **GPS de voiture**.

Un **crayon** pour noter vos réponses aux énigmes et votre nom dans le carnet (obligatoire) contenu dans la cache.

En option : une **application de lecture de QR code** pour ouvrir les coordonnées GPS dans Google Maps sans avoir besoin de les saisir et pour visionner les vidéos aux points d'étape (souvent des diapositives avec un indice si vous êtes avancé).

Comment jouer ?

1. Renseignez les coordonnées de chaque point d'étape dans votre GPS (respecter bien les symboles degré, point et l'espace entre la coordonnée N et la coordonnée E) ou scannez les QR codes au verso.

2. Réolvez les énigmes pour trouver les chiffres correspondant aux lettres A, B, C et D et visionnez les vidéos si vous souhaitez en apprendre plus sur Aïme Touchard.

3. Rendez-vous au lieu de la cache finale grâce aux coordonnées "déchiffrées" et trouvez la boîte cache.

Retournez ce circuit en téléchargement libre sur www.cc-sudestmanceau.fr

Géolocalisation (Google Maps, Waze, Plans...) ou un GPS de voiture.

Un smartphone avec une application de géolocalisation (Google Maps, Waze, Plans...) ou un GPS de voiture.

Un crayon pour noter vos réponses aux énigmes et votre nom dans le carnet (obligatoire) contenu dans la cache.

En option : une application de lecture de QR code pour ouvrir les coordonnées GPS dans Google Maps sans avoir besoin de les saisir et pour visionner les vidéos aux points d'étape (souvent des diapositives avec un indice si vous êtes avancé).

FLYER GÉOCACHING



UNE STRATÉGIE POUR LE TOURISME AU SUD-EST MANCEAU

1- DES SERVICES POUR LES ITINÉRANTS

- Action 1.1 : Création de nouvelles aires d'accueil pour des camping-cars
- Action 1.2 : Renforcement des aires de services aux randonneurs pédestres, équestres et cyclables
- Action 1.3 : Entretien des chemins
- Action 1.4 : Développement de l'offre de mobilité à vélo sur le territoire
- Action 1.5 : Création d'une halte «multi randonnées» aux Commerreries

2 - DES LOISIRS POUR LES FAMILLES

- Action 2.1 : Renforcement du pôle de loisirs du plan d'eau de Parigné
- Action 2.2 : Développement de circuits de géocaching «événements» et thématiques
- Action 2.3 : Qualification raisonnée de certains espaces naturels du territoire

3 - DES OFFRES POUR LIER LES 5 COMMUNES

- Action 3.1 : Création d'un évènement à l'échelle de l'intercommunalité
- Action 3.2 : Encouragement de l'ouverture à la visite de patrimoines industriels et de savoir-faire

4 - DES HÉBERGEMENTS DE QUALITÉ

- Action 4.1 : Développement d'hébergements insolites sur Challes et d'autres sites
- Action 4.2 : Travail sur l'accueil d'investisseurs extérieurs
- Action 4.3 : Mobilisation des propriétaires locaux pour développer de l'hébergement chez l'habitant

5 - UNE PROMOTION RENFORCÉE

- Action 5.1 : Des entrées par univers motivationnels sur le site Internet
- Action 5.2 : Les grandes lignes de la stratégie marketing intercommunale
- Action 5.3 : Mobilisation des acteurs privés du tourisme

TOURISME

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DU SECTEUR MARCHAND

Pour l'année 2025, 34 000 nuitées ont été déclarées en direct par les hébergeurs, et 23 311 par le biais des opérateurs numériques, soit un total de 57 311 nuitées pour le Sud-Est Manceau avec une durée moyenne du séjour de 2 journées.

Les données relatives à la taxe de séjour seront également un indicateur intéressant pour suivre l'évolution du tourisme sur le territoire. A la date du 11 février 2026, 21 314,42 € ont été collectés. On constate une progression de 14 % des montants collectés par rapport à 2024.

Les principaux versements directs proviennent des hébergeurs suivants :

- Centre d'accueil et camping des Térébinthes (Parigné-l'Evêque) pour 3 534,63 € **1**
- Centre de méditation Kadampa (Saint-Mars-d'Outillé) pour 2 257,38 € **2**
- Hôtel la Blanchardière (Changé) pour 1 539,97 € **3**
- Jardin des 4 saisons (Changé) pour 1 137,29 € **4**





LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DU SECTEUR NON MARCHAND

L'outil FLUX VISION, proposé par Orange, fournit des indicateurs statistiques de fréquentation de provenance et de déplacement à partir des informations techniques issues du réseau mobile, dans le respect strict des recommandations de la CNIL avec une anonymisation complète des données collectées.

On peut estimer qu'en 2025 le Sud-Est Manceau a accueilli 176 976 touristes pour un total de 346 087 nuitées. On constate d'importants pics de fréquentation en lien avec les événements du circuit automobile. On peut également noter une fréquentation importante à la période des fêtes de fin d'années.

74%

nuités de visiteurs
français

26%

nuités de visiteurs
étrangers



EMPLOI FORMATION

ACCOMPAGNEMENT ET RÉINSERTION

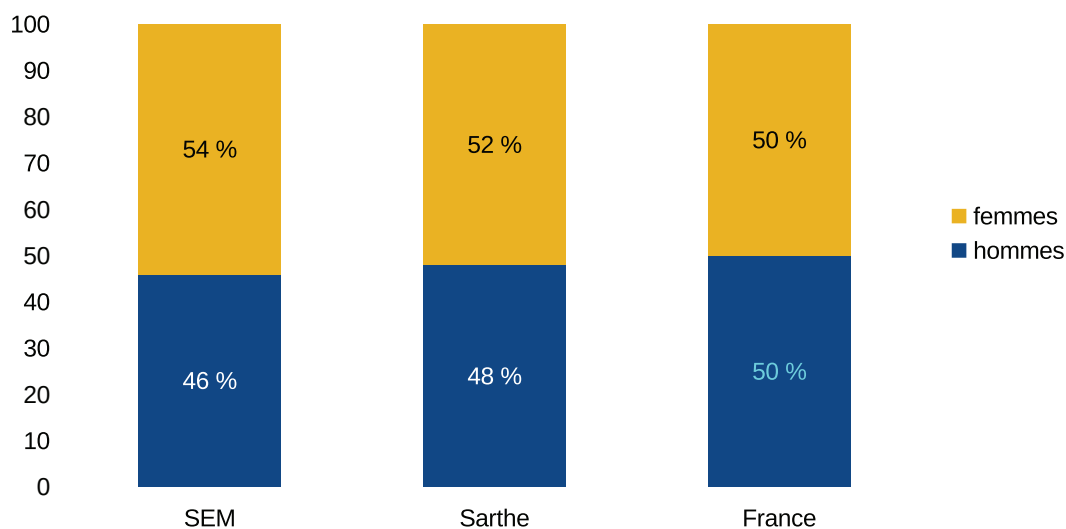
Être acteur du plein emploi sur le territoire du Sud-Est Manceau.

LE CONTEXTE TERRITORIAL

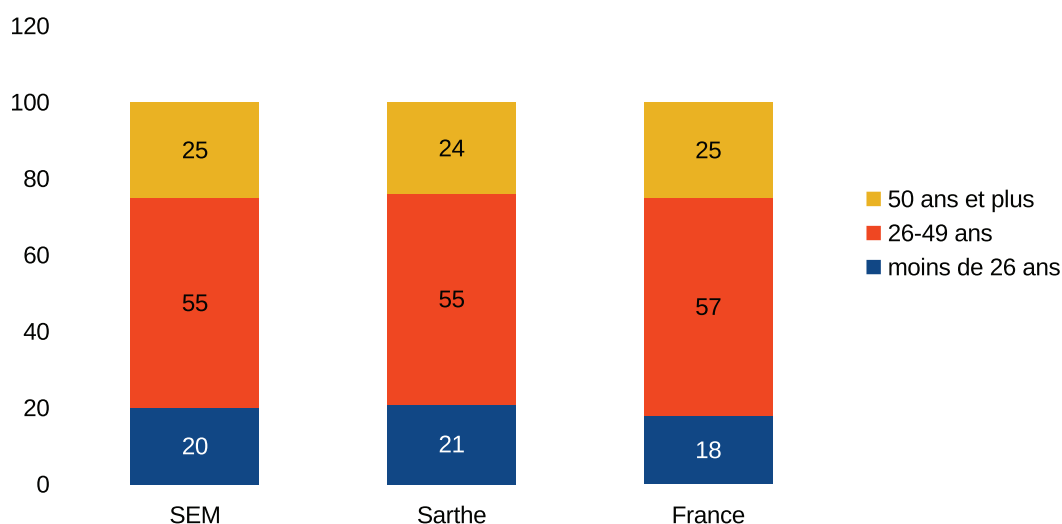
Au mois de décembre 2025, pour le Sud-Est Manceau :

- 1 157 inscrits au total à France Travail, catégories ABCDE :
- dont 457 demandeurs d'emploi (sans aucune activité rémunérée), soit 39 % des inscrits ;
- 541 demandeurs d'emploi (avec une activité réduite), soit 47 % des inscrits ;
- 159 demandeurs d'emploi de catégories D ou E, soit 14% des inscrits.

RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE



RÉPARTITION EN % DES DEMANDEURS D'EMPLOI PAR ÂGE



Les évolutions montrent une augmentation de 3,2 % du nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues sur le Sud-Est Manceau depuis décembre 2024, ce qui est proche de la tendance nationale (+3,5 %) et supérieure à celle du département (+1,2 %). Cette hausse est particulièrement marquée chez les moins de 26 ans.

LES MOYENS DÉPLOYÉS

L'Espace Emploi Formation du Sud-Est Manceau accueille le public sur ses deux sites :

- à Changé (place de la Mairie) : le lundi de 13h30 à 17h, les mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00.
- à Parigné-l'Évêque (Hôtel communautaire) : le lundi de 9h00 à 12h00, les mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h00.

L'Espace Emploi Formation propose un accompagnement gratuit aux demandeurs pour leurs recherches. Il transmet les offres d'emploi des entreprises et structures partenaires du territoire dans tous les secteurs d'activité, assiste les demandeurs dans la rédaction des lettres de motivation et des CV ou encore prépare aux entretiens d'embauche.

Il informe également les salariés sur les dispositifs d'évolution professionnelle dans et en dehors de l'entreprise, et les accompagne dans les projets de formation ou de réorientation professionnelle.

La Communauté de Communes organise en outre des permanences de la Mission Locale dédiées aux 16-25 ans sur rendez-vous :

- un jeudi sur deux à l'Espace Emploi Formation place de la Mairie à Changé.
- le vendredi à l'Hôtel communautaire rue des écoles à Parigné-l'Évêque.

La Mission Locale accompagne les jeunes en matière d'emploi et de formation. Elle peut par exemple leur permettre d'intégrer le dispositif du Contrat d'Engagement Jeune, un parcours personnalisé pour définir un projet professionnel et trouver un emploi. Elle propose également une assistance dans les démarches liées à la santé, au logement, au budget, aux loisirs ou à la mobilité.

LES INDICATEURS 2025

L'activité du service est composée d'accompagnements individuels et d'actions collectives. Le bilan sur l'année 2025 nous apporte les informations ci-dessous.

173 entretiens

47 nouveaux dossiers

71 personnes suivies

24 dossiers en cours





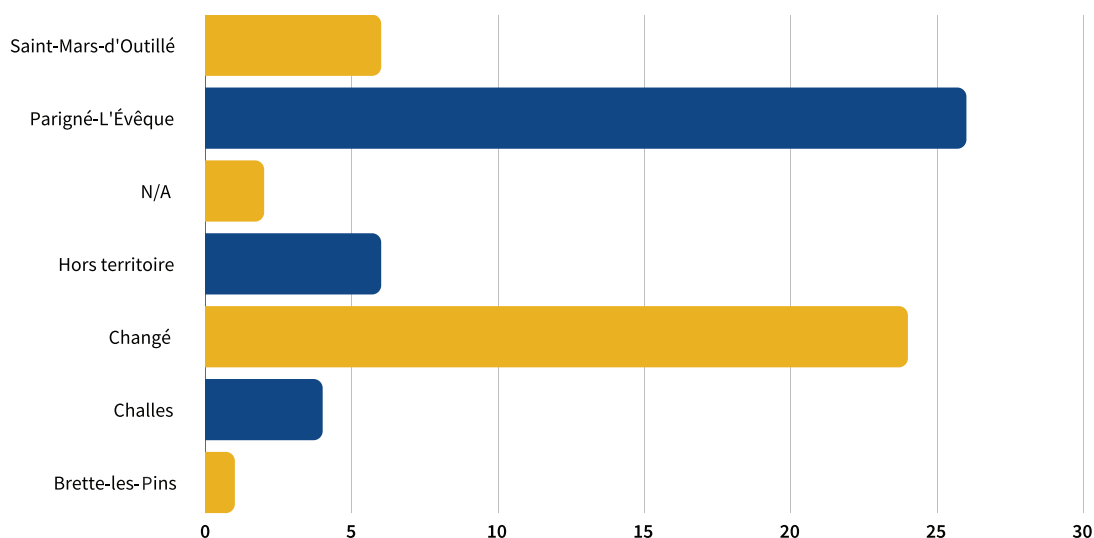
EMPLOI FORMATION

ACCOMPAGNEMENT ET RÉINSERTION

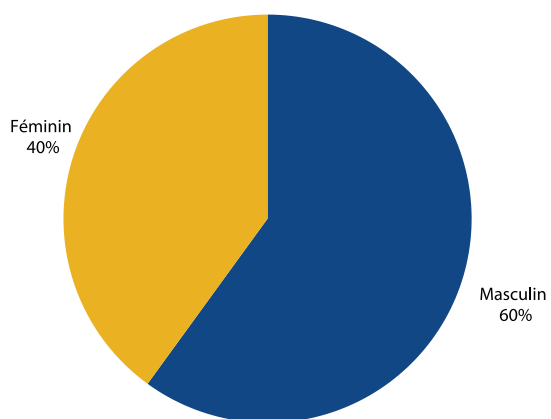
RÉPARTITIONS DES DEMANDEURS D'EMPLOI

La répartition des demandeurs indique une provenance majoritaire de Changé et Parigné-l'Évêque. La tranche d'âge 40-55 ans représente 44,12 % des personnes suivies par l'Espace Emploi Formation, qui sont majoritairement des hommes.

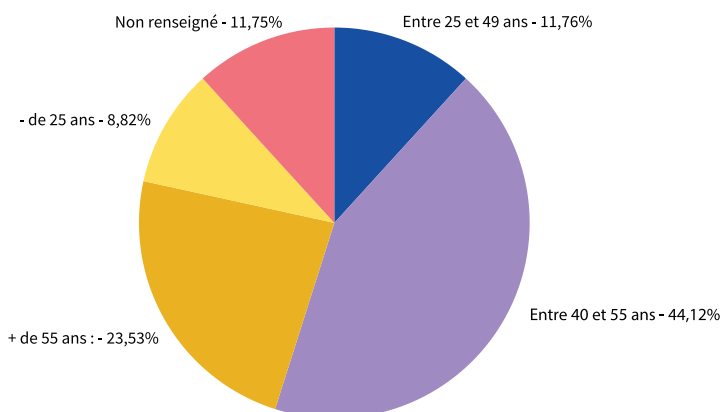
PAR COMMUNE



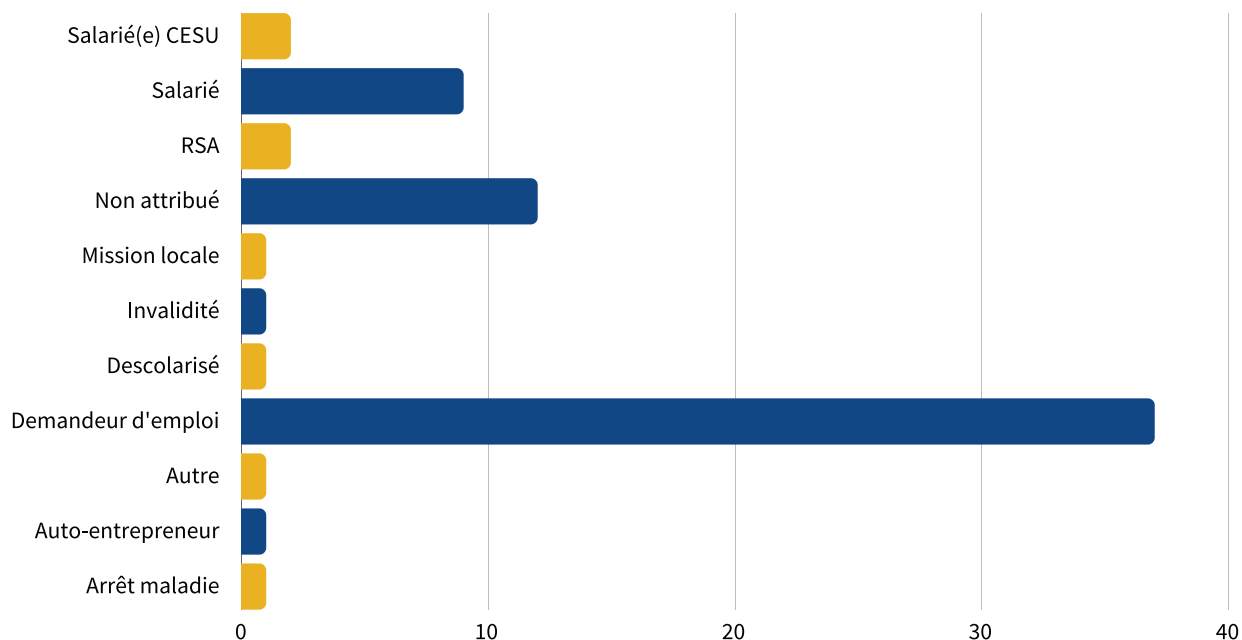
PAR SEXE



PAR TRANCHE D'ÂGE



LES UTILISATEURS DE L'ESPACE EMPLOI FORMATION



LES ACTIONS COLLECTIVES



15

participants à "T'as K le faire" sur 2 sessions en 2025.

16

participants aux ateliers spécifiques "mon espace et moi" et "PIX emploi et CV".

L'Espace Emploi Formation travaille en partenariat étroit avec diverses structures compétentes en la matière : Comité Local Pour l'Emploi, Mission Locale, France Travail, Avenir Actif, CMA, CCI, Centres de formations...



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

TRANSFORMATION DURABLE DU TERRITOIRE

LES PROJETS

- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET COOPÉRATION SUR LES ENJEUX D'URBANISME

- ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

- RÉFLEXION SUR LES OMBRIÈRES ET VÉGÉTALISATION DES ESPACES PUBLICS

- PISTES CYCLABLES ENTRE BOURGS ET EN ZONE D'ACTIVITÉS

- ÉTUDES DE REQUALIFICATION DE CENTRES BOURGS

- ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT STRUCTURANTS

- CONTRATS FINANCIERS AVEC LES PARTENAIRES





Honfleur (14)



Le Puy Notre Dame (49)



Bordeaux (33)



Sevron-sur-Vilaine (35)



Bourg-en-Bresse (01)



Mantes-la-Ville (93)



Rennes (35)

DESSINONS CHANGÉ EN 2040
ÉTUDE DE REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG

PANNEAU
N°8

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE SCOT-AEC

Définir les grandes orientations d'aménagement du territoire en intégrant les enjeux d'urbanisme, de climat, d'énergie et de transition écologique à long terme.

QU'EST-CE QUE LE SCOT-AEC APPROUVÉ EN JANVIER 2026 ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale – Air Énergie Climat (SCoT-AEC) déployé à l'échelle du Pays du Mans est un projet ambitieux, s'inscrivant dans un cadre réglementaire. Il vise à instaurer un nouveau modèle d'aménagement, qui s'inscrit pleinement dans la transition écologique et la maîtrise de l'artificialisation des sols. Cela concourt à l'attractivité du territoire tout en valorisant la qualité de vie et le bien-être des habitants.



QR Code vers la page du SCoT-AEC du Pays du Mans.

LES OBJECTIFS

CADRE DE VIE ET SANTÉ

- Améliorer la QUALITÉ DE L'AIR ;
- Promouvoir une AGRICULTURE de proximité et de qualité ;
- Intensifier les politiques favorisant les SOLIDARITÉS ;
- Accompagner le développement de la politique de SANTÉ ;
- Mettre la MOBILITÉ au cœur des enjeux santé, air et climat.

TRANSITIONS ECOLOGIQUE

- S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ;
- Préserver la RESSOURCE EN EAU ;
- Enrayer la perte de BIODIVERSITÉ ;
- Développer un écosystème ÉCONOMIQUE locale et CIRCULAIRE ;
- Poursuivre la RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE des bâtiments ;
- Développer les ÉNERGIE RENOUVELABLES.

ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Accompagner l'émergence d'un nouveau modèle d'HABITAT ;
- Limiter la CONSOMMATION D'ESPACES naturels agricoles et forestiers ;
- Renforcer la mixité et la vitalité commerciales des CENTRALITÉS ;
- Accompagner la VÉGÉTALISATION des territoires ;
- Inscrire le DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE dans un nouveau modèle plus vertueux.

UN PROGRAMME D'ACTIONS



Composé de 59 fiches actions, le SCoT-AEC a pour objectif d'engager l'ensemble des acteurs du territoire autour des transitions écologique, énergétique et sociétale. Les intercommunalités devront le mettre en œuvre, en étant accompagnées par le Pays du Mans afin d'atteindre les objectifs Air Énergie Climat décrits ci-dessus.

LIENS AVEC LES PLU ET LES PLUI



Les Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) et Intercommunaux (PLUi) déclinent la stratégie du Pays du Mans à leur échelle. Ils établissent un règlement et un zonage compatible avec les objectifs du SCoT-AEC afin d'encadrer les permis d'aménager et les permis de construire. Pour travailler sur cette obligation, Communes et Communauté de Communes mènent une étude conjointe avec le bureau d'étude CRAAFT.





CHARTRE FORESTIÈRE

VALORISER ET PROTÉGER LES FORÊTS

Une Charte Forestière de Territoire vise à définir une stratégie pour la forêt et la filière forêt-bois locale.

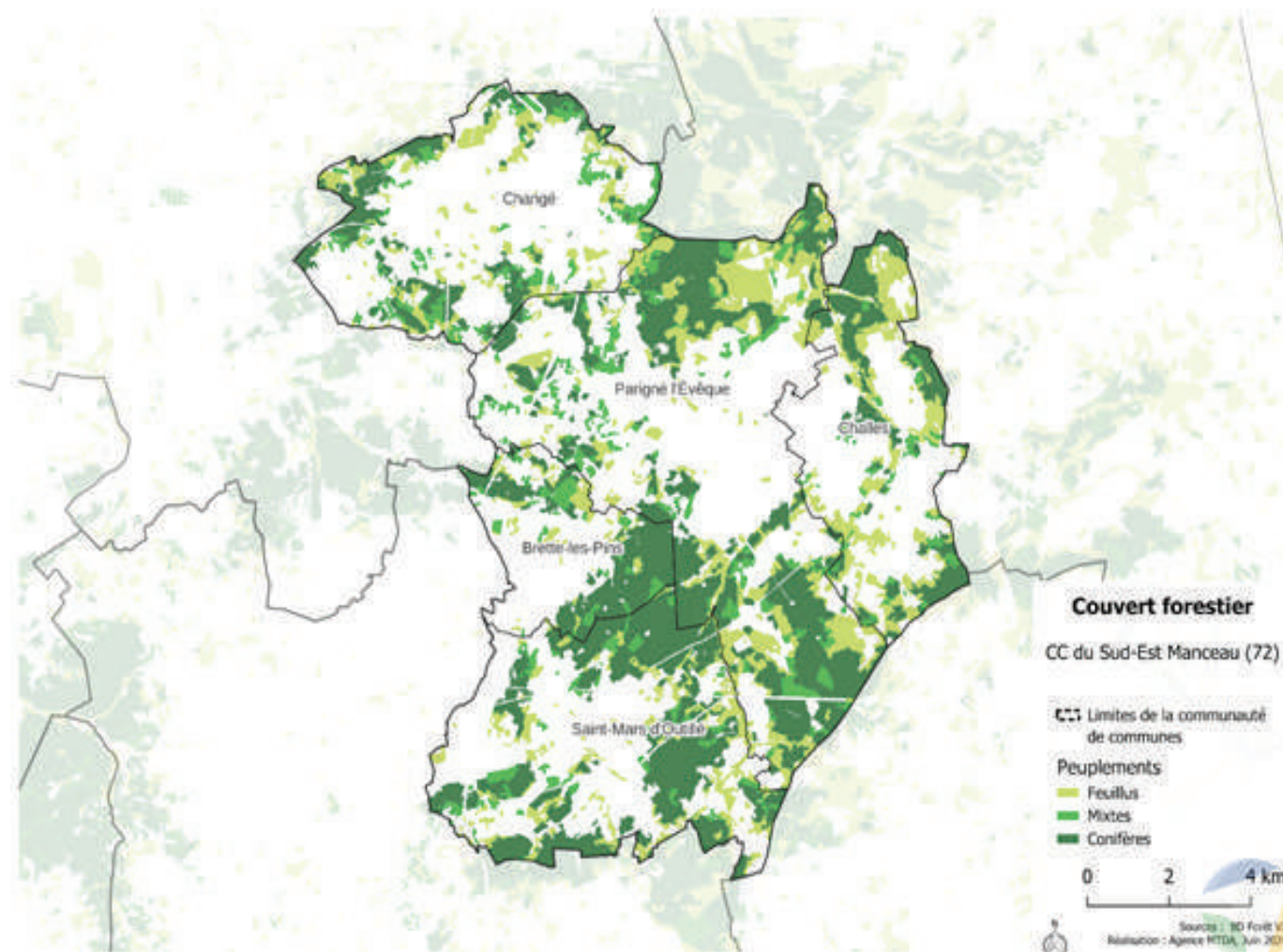
LE CONTEXTE TERRITORIAL

Un territoire particulièrement boisé : 8 085 ha couverts par les forêts, soit 45 % de la superficie de la Communauté de Communes (21 % pour la Sarthe, 13 % pour la Région, 31 % au niveau national).

Les forêts de la Communauté de Communes sont très majoritairement privées, à 96% (7 764 ha) contre seulement 4% pour les forêts publiques (310 ha) – pour comparaison, les forêts publiques en France représentent en moyenne 25% des forêts du pays.

SINGULARITÉ DU TERRITOIRE : LES RÉSINEUX

Au Sud-Est Manceau, ce sont les résineux qui représentent plus de 50 % de la surface forestière.





CHARTRE FORESTIÈRE

VALORISER ET PROTÉGER LES FORÊTS

LES MOYENS DÉPLOYÉS

La charte forestière a été élaborée en 2023 et validée le 29 avril 2025.

En 2025 une chargée de mission a été recrutée pour une durée de 3 ans afin de faire vivre la charte et soutenir les efforts communautaires dans ce domaine. Son poste est financé pour un montant de 65 000 € sur une période de 2,5 années avec le soutien du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire pour ses actions de prévention des incendies.

LES INDICATEURS

La charte forestière a fait apparaître une priorisation des enjeux liés à la forêt et a donné des objectifs précis pour le territoire, traduits en plan d'actions :

1. améliorer la prévention et la défense contre les incendies de forêt ;
2. aider les propriétaires à pratiquer une gestion forestière durable ;
3. renforcer la bonne santé écologique des forêts ;
4. concilier les différents usages de la forêt ;
5. sensibiliser les citoyens aux enjeux de la forêt et du bois ;
6. dynamiser et structurer la filière bois locale ;
7. animer et pérenniser la charte forestière de territoire.

Le 17 décembre 2025 a vu la création d'une Association Syndicale Libre portant le nom Nord Bercé. Elle représente 5 414 hectares de forêts et regroupe 1 611 propriétaires forestiers.

Les communes concernées par cette ASL sont :

- le sud de Parigné-l'Évêque,
- le sud de Challes,
- Brette-les-Pins,
- Saint-Mars-d'Outillé.



Association Libre de Gestion Forestière





2 068

**propriétaires forestiers sur
le territoire**

95%

**d'entre eux possèdent des
parcelles de moins de
10 hectares**

GENS DU VOYAGE

AMÉNAGEMENT, L'ENTRETIEN ET LA GESTION DES AIRES D'ACCUEIL

LE CONTEXTE TERRITORIAL

Le Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du Voyage plus communément appelé le SMGV est officiellement né le 6 avril 2004. Il compte désormais 13 Communautés de Communes et Le Mans Métropole.



LES MISSIONS DU SMGV

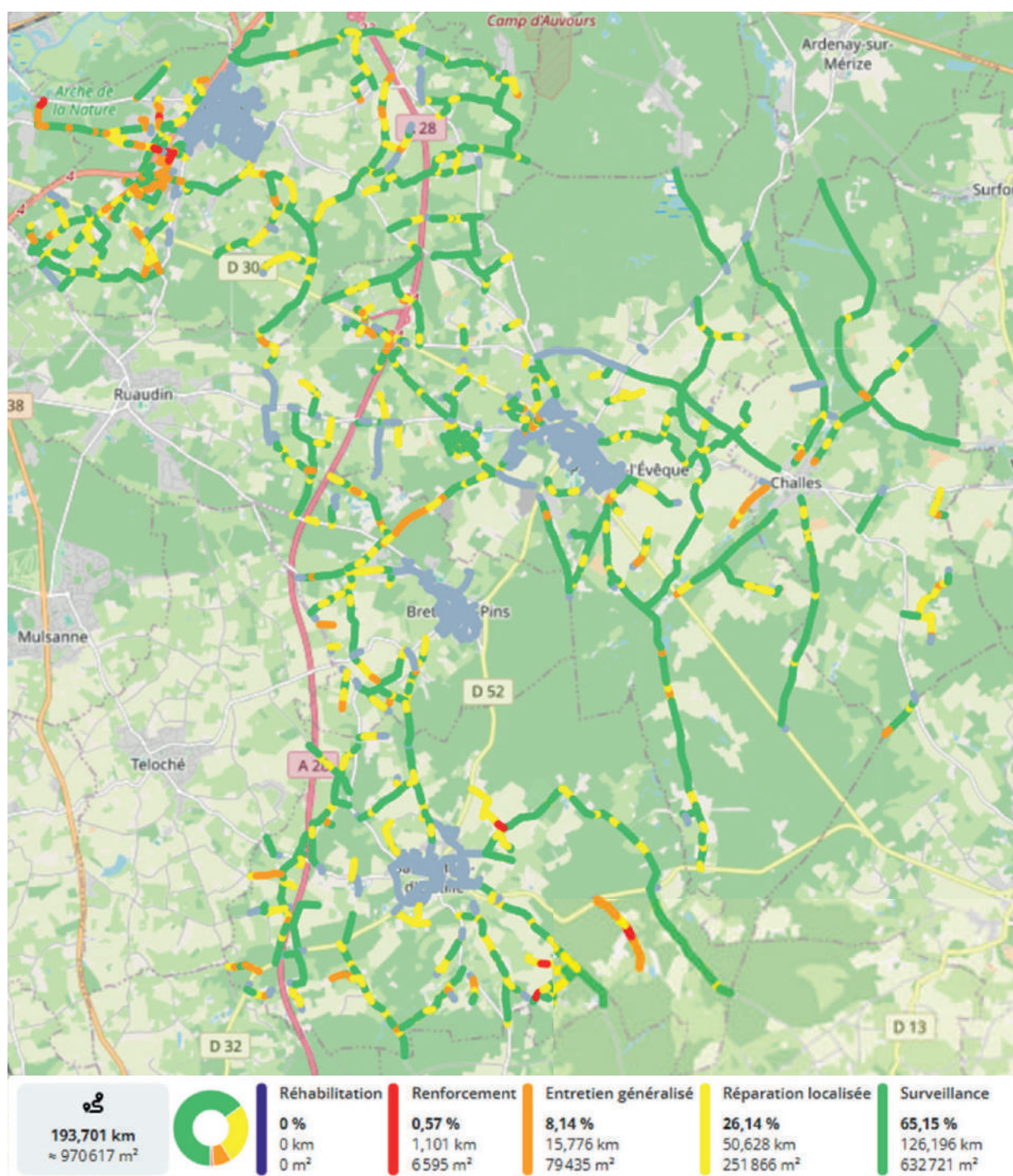
Le SMGV assure la gestion et l'entretien de 27 aires d'accueil soit 484 places de stationnement. Il porte également une Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale (MOUS) sur la sédentarisation des gens du voyage en lien avec les services de l'État, du Conseil départemental et de la CAF de la Sarthe. Le territoire du Sud-Est Manceau compte une seule aire d'accueil située sur la commune de Changé, avec 10 places de stationnement. Son taux d'occupation était de 100 % en 2024, pour une recette encaissée de 2 601,41 €. Pour cette même année, 17 personnes y ont été accueillies.



VOIRIE ET RÉSEAUX

Conserver un patrimoine routier de qualité tout en favorisant son amélioration sur le long terme et au quotidien, tant au niveau du revêtement qu'au niveau de son environnement. Assurer la mise en oeuvre de certains travaux avec des prestataires, d'autres avec l'équipe de proximité de la Communauté de Communes.

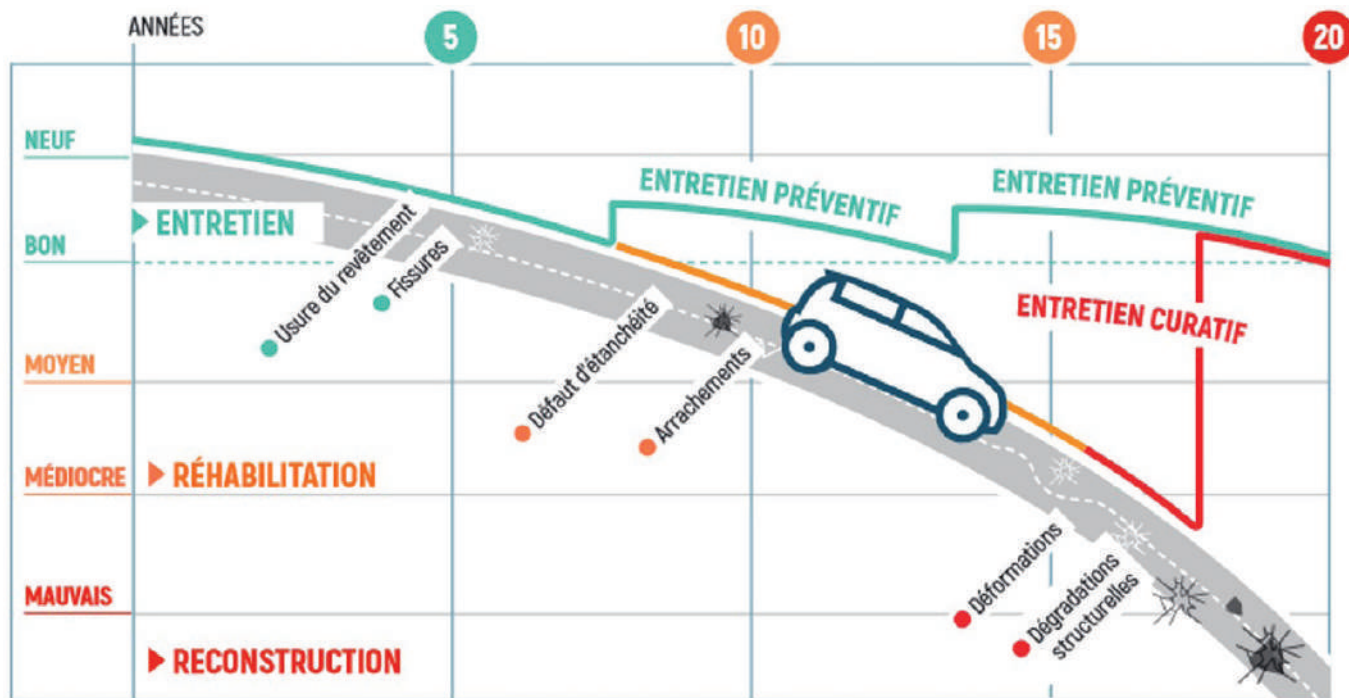
Le logiciel INFRACARE® permet de sillonner les voiries communautaires avec une caméra embarquée qui analyse leur qualité technique et permet ainsi de programmer les différentes opérations d'entretien.



Le nombre d'années nécessaires à l'entretien du réseau de voiries lourdes est actuellement de 18. Afin d'atteindre une efficacité optimale, il est souhaitable de réduire ce chiffre à 15 ans. C'est pourquoi 60 000 € ont été ajoutés au budget voirie en 2026.

Il convient de souligner que le patrimoine routier du Sud-Est Manceau est de bonne qualité. Les voiries nécessitant le plus d'investissements dans les années à venir se situent principalement dans les zones d'activités.

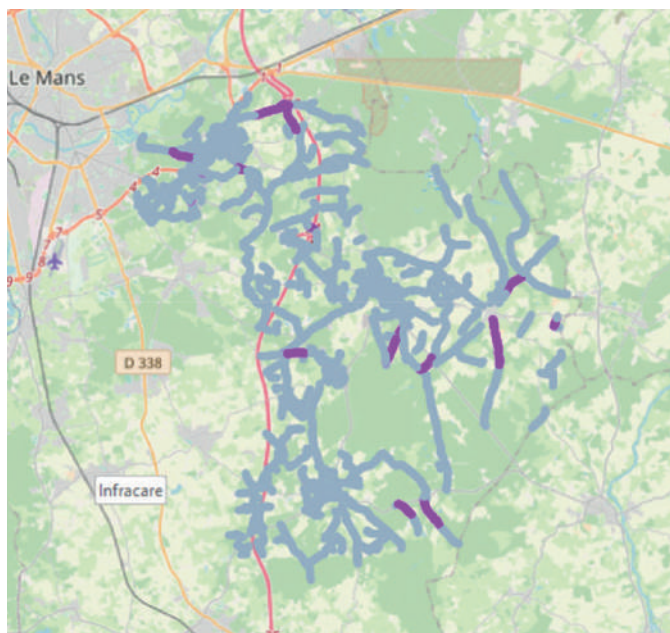
ENTRETIEN, VIE D'UNE CHAUSSÉE



Sources INFRACARE®

Dans le cadre de sa compétence voirie, la Communauté de Communes gère l'ensemble des voies communales hors agglomération et des chemins ruraux, soit un total de 431 km repartis de la manière suivante :

- voies communales, 148 km ;
- chemins ruraux goudronnés, 49 km ;
- chemins ruraux empierrés, 79 km ;
- chemins ruraux de randonnée, 119 km ;
- chemins ruraux de randonnée non carrossables, 36 km.



EXEMPLES DE TRAVAUX RÉALISÉS EN 2025

● Divers PATA	Réparation localisée	PATA
● Beau Soleil	Réparation localisée	PATA
● Route du Tertre	Surveillance	Pontage fissures
● VC 101 - Rampe ouvrage	Surveillance	Pontage fissures

DÉPLOIEMENT DES RÉSEAUX NUMÉRIQUES

Par ailleurs, la Communauté de Communes a confié à Sarthe Numérique la gestion du déploiement des réseaux numériques sur son territoire.

Ce syndicat accompagne notamment la fin du réseau de téléphonie filaire programmée d'ici 2028.

A cette fin, la fibre optique a été déployée sur l'ensemble du Sud-Est Manceau comme sur l'ensemble du Département.

CONTACTS POUR LES ÉLUS

LE NUMÉRO VERT

Le numéro vert garantit un suivi prioritaire pour les élus, il enregistre et assure un traitement de leurs demandes pour tout sujet :

- extension du réseau,
- enfouissement,
- déviation, etc.

0 800 800 617

LE SITE INTERNET

Le site internet de Sartel centralise les outils, les documents et les informations qui vous permettront de tout savoir sur la fibre optique.

<https://sartel.fr>



#4 TECHNIQUES





1

PROXIMITÉ, VOIRIE ET DÉCHETS

2

PATRIMOINE ET LOGISTIQUE



PROXIMITÉ, VOIRIE, DÉCHETS

AU PLUS PROCHE DES HABITANTS

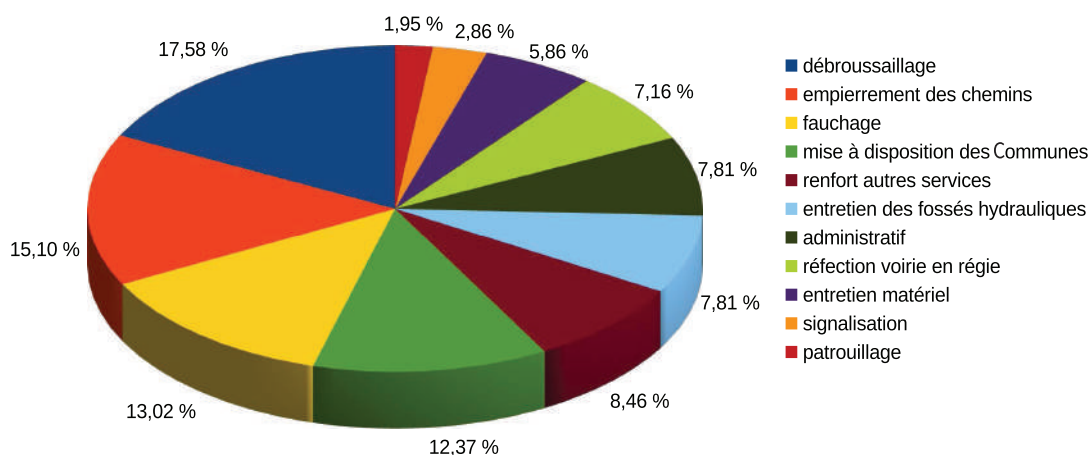
Entretien des voiries et des espaces verts nécessite de faire appel à des entreprises. Toutefois au quotidien, une équipe d'agents de proximité assure différentes missions.

CONTEXTE TERRITORIAL

Via une convention signée entre la Communauté de Communes et les Communes, le service proximité, voirie et déchets intervient également sur les voiries communales sous forme de mise à disposition des agents et de leurs matériels. Le montant total de ces interventions s'est élevé à 61 906 € en 2025.

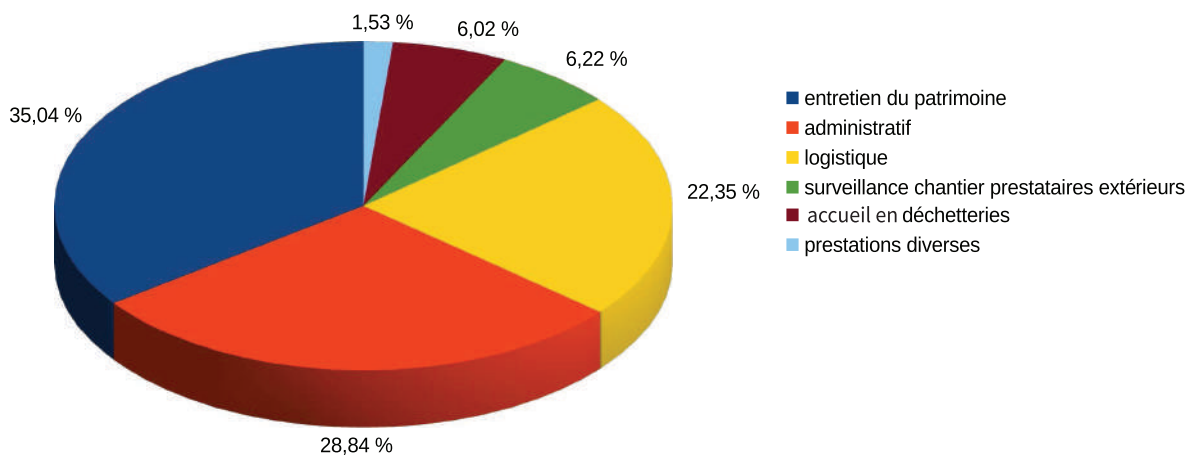
RÉPARTITION DES TÂCHES DES AGENTS PROXIMITÉ EN VOIRIE EN 2025

L'équipe réalise de multiples travaux de voirie et d'entretien des espaces verts.



UNE GRANDE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS

Cette équipe assure aussi l'accueil du public et la gestion des déchetteries. elle garde propre l'environnement des Points d'Apport Volontaire. C'est elle aussi qui ramasse les dépôts sauvages et répond aux habitants qui signalent une problématique liée à la voirie et aux déchets. Son travail sur certains chantiers avec des entreprises permet de réduire le coût des prestations.



LES MOYENS DÉPLOYÉS



1 RESPONSABLE



1 ADJOINT



9 AGENTS DE PROXIMITÉ

1 APPRENTI ESPACES VERTS

ÉQUIPE VOIRIE

- 2 tracteurs CLAAS
- 2 camions poids lourds DAF et MAN
- 1 tractopelle
- des appareils tractés : cylindre avec plateau, remorque pour le nettoyage haute pression, remorque

ÉQUIPE DÉCHETTERIES

- 2 tracteurs chargeurs
- 2 compacteurs
- 1 camion IVECO Ampliroll

ÉQUIPE ESPACES VERTS

- 1 camion NISSAN Ampliroll avec plateau
- 1 tracteur léger JOHN DEERE
- tondeuses débroussailleuses, désherbeur à gaz, broyeur de végétaux, balayuse thermique





PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Assurer la qualité du patrimoine communautaire et sa cohérence avec les besoins pour mettre en oeuvre ses différentes compétences.
Répondre au quotidien aux nécessités en bricolage et logistique des services et assurer la propreté des espaces.

LE CONTEXTE TERRITORIAL

La Communauté de Communes a édifié plusieurs équipements depuis sa création, des bâtiments et aussi des structures sportives extérieures.

LES MOYENS DÉPLOYÉS



Trois agents (2,2 équivalent temps plein ETP) sont chargés de la propreté de l'Hôtel Communautaire, de la salle Ouranos et du Pôle Technique. Des prestataires extérieurs sont mobilisés pour le nettoyage des deux crèches, du dojo Budokai et de CitéZarts. 2 agents techniques (1,5 ETP) assurent les missions de premières interventions et de logistique.

LES BÂTIMENTS PROPRIÉTÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Administratifs

- Hôtel communautaire – à Parigné-l'Évêque

Culturels

- École de musique « CitéZarts » – à Parigné-l'Évêque

Petite enfance

- Crèche « Les p'tits d'hommes » – à Parigné-l'Évêque
- Crèche « Les p'tits clowns » – à Changé

Sportifs

- Salle de gymnastique « OURANOS » – à Parigné-l'Évêque
- Dojo « BUDOKAI » – à Changé

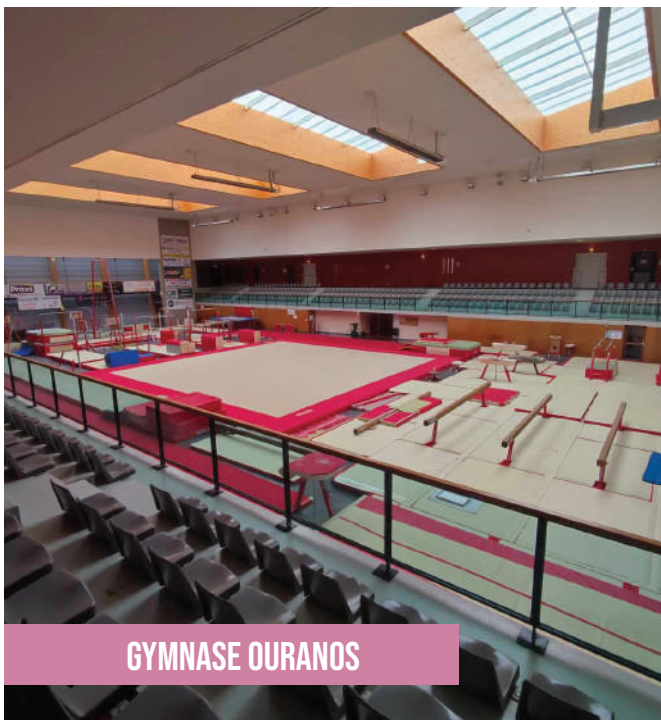
Techniques / déchets

- Pôle Technique Communautaire – à Parigné-l'Évêque
- Déchetterie à Changé
- Déchetterie à Parigné-l'Évêque
- Déchetterie à Challes
- Déchetterie à Saint-Mars-d'Outillé





HÔTEL COMMUNAUTAIRE



GYMNASE OURANOS



CRÈCHE - "LES P'TITS CLOWNS"



CITÉZARTS - PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE

ZOOM SUR LES TRAVAUX DE L'HÔTEL COMMUNAUTAIRE

EN 2025, LA BANQUE DES TERRITOIRES A FINANCÉ À 100 % UNE ÉTUDE ARCHITECTURALE POUR AMÉLIORER L'ACCUEIL ET L'ORGANISATION DES ESPACES, TOUT PARTICULIÈREMENT AU NIVEAU DE FRANCE SERVICES.

350 000 €

Coût total

41 %

Financé par l'État et le
Conseil régional

Résultats attendus :

- Une façade valorisante pour la Communauté de Communes et ses Communes membres, avec les 6 logos ;
- Un accueil lisible dès l'entrée ;
- Un confort thermique amélioré pour le hall d'accueil ;
- Des espaces d'attente repensés et confortables ;
- Des bureaux de rendez-vous confidentiels et agréables ;
- Un cybercentre modernisé et plus propice aux formations ;
- Une identité de la Communauté de Communes affirmée.

Pendant les travaux, les services restent ouverts aux horaires habituels. Les formations du SMIDEN ont lieu au cybercentre d'Écommoy.



AMBIANCE HALL ET ACCUEIL



AMBIANCE FRANCE SERVICES



AMBIANCE CYBERCENTRE



PARTENAIRES ET FINANCEURS



#5 RESSOURCES



A blurred background image showing a laptop keyboard and some papers on a desk.

1

COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTIEL

2

FINANCES ET COMPTABILITÉ

3

**JURIDIQUE, COMMANDE PUBLIQUE
ET ACCUEIL**

4

RESSOURCES HUMAINES MUTUALISÉES

5

INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE



COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTIEL

Valoriser les actions et missions de la Communauté de Communes et des Communes. Informer les habitants des services à leur disposition au sein de la Communauté de Communes. Informer les agents et élus en interne (communautaires et communaux) de la vie et des actualités de la Communauté de Communes.

LES MOYENS DÉPLOYÉS



L'équipe communication est constituée de deux personnes à temps plein : une responsable de service et une chargée de communication. Elles produisent divers supports papiers ou numériques qui donnent les informations essentielles propres à la collectivité (compétences, missions, projets, compte-rendus de la vie politique...) et informent les internautes de l'actualité et de l'événementiel du territoire en temps réel.

En 2026, le service va s'équiper d'un drone pour diversifier ses supports.

L'ÉCHO COMMUNAUTAIRE



4

parutions par an
(janvier-avril-juin-octobre)

8 067

exemplaires imprimés

À NOTER

Le service participe à la mise en page des bulletins municipaux pour les Communes de Brette-Les-Pins, Challes et Parigné-l'Évêque.

PRESSE QUOTIDIENNE ET RÉGIONALE

Une revue de presse est proposée quotidiennement. En moyenne dans la presse quotidienne, 60 articles mensuels concernent le Sud-Est Manceau.

En 2025, ce sont 28 communiqués de presse à destination de la presse quotidienne régionale qui ont été rédigés par le service communication.



LES RÉSEAUX SOCIAUX EN 2025



2 431

followers

25 600

visites

4 717

réactions, commentaires ou partages

209

publications



794

followers

455

visites

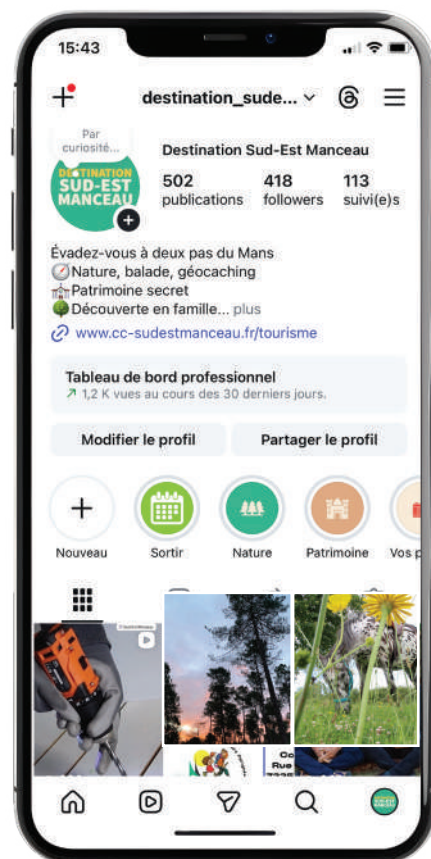


413

followers

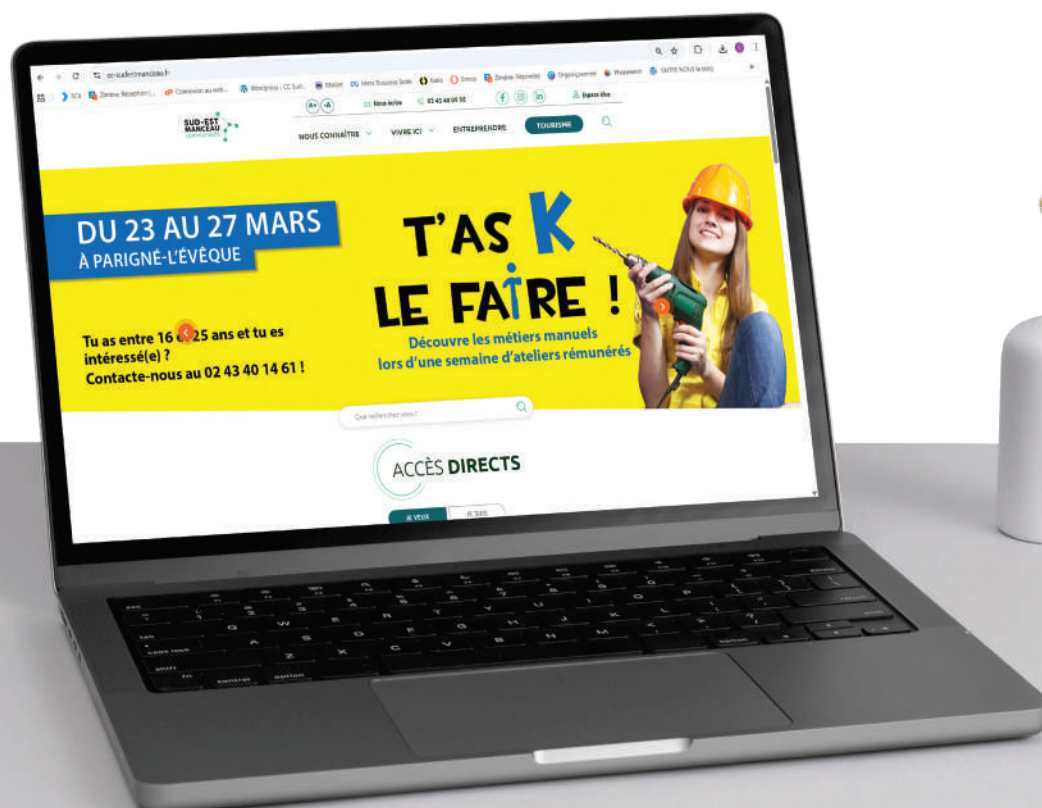
378

réactions et commentaires



NOS SITES INTERNET

Le service gère également un site internet réalisé sous Wordpress ainsi que le blog Entre Nous destiné aux agents territoriaux, infos RH et relatives au fonctionnement interne de la collectivité.



COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTIEL

GRAPHISME : AFFICHES, FLYERS, BANDEROLES ETC.

AFFICHE POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE

Gratuit pour tous les habitants du territoire

SEMAINE

de la parentalité

du 05 au 12 décembre 2025

Il faut tout un village pour élever un enfant !

PROGRAMME
POUR PETITS ET GRANDS

- Ateliers ;
- Échanges ;
- Spectacles ;
- Initiation Musicale...

Scanner le QR-Code

Programme et inscription :
www.cc-sudestmanceau.fr
Hôtel Communautaire
rue des Ecoles, 72250 Parigné-l'Évêque
Tél: 02 43 40 19 01
Mail : relaispetiteenfance@sudestmanceau.com

SUD-EST MANCEAU
communauté

Carsat

Parigné-l'Évêque

Sarthe

ERABELMIS

PROGRAMMATION CULTURELLE CITÉZARTS

CITÉZARTS
ÉCOLE COMMUNAUTAIRE DE MUSIQUE

SPECTACLE

DE Chant Lyrique

avec CLARA ROBERT

GRATUIT

Samedi 10 janvier 2026 - 17h

CitéZarts - Parigné-l'Évêque

Réservation obligatoire au 02 43 40 05 82 ou avec le QR code

SUD-EST MANCEAU
communauté

SIGNALÉTIQUE EXTÉRIURE



ACCROCHES BAC



Bien vivre son âge !

SÉNIOR

+50

et alors ? créations graphiques
réalisées en 2025

03 AVRIL
de 15h à 21h

Un afterwork déj' :

- jeux de société
- cuisine

Avec en bonus :

- un quiz musicale
- un cocktail dinatoire
- un spectacle

+15

GRATUIT
POUR TOUS *

Le Rabelais – Changé (72)

Partageons ensemble un moment convivial et ludique pour renforcer le lien social !

supports d'impressions

Inscription obligatoire !
au 02 43 45 55 54 ou par email france.services@sudestmanceau.com

différents commandés

**SUD-EST
MANCEAU**
communauté



Carsat
Retraite
et Santé
Autonomie



LE RABELAIS
Centre socioculturel

(bâches, didonds, stickers etc.) avec ou sans canne ;-)



ACCUEIL

JURIDIQUE, COMMANDE PUBLIQUE

Veiller aux intérêts de la collectivité et sécuriser juridiquement son action. Assurer la sécurité juridique des achats publics et accompagner les services dans un objectif de bonne utilisation des deniers publics. Accompagner les Communes en ce sens également en animant la dynamique collective. Accueillir le public à l'Hôtel Communautaire.

LE CONTEXTE TERRITORIAL

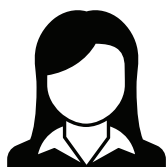
Les missions de ce service sont multiples :

- organisation et gestion des assemblées (Conseil communautaire et Bureau communautaire), de la préparation à la rédaction des délibérations et décisions ;
- expertise juridique large (veille, conseil, analyse, réponse aux besoins des services, sécurisation des actes) ;
- gestion des contrats d'assurance, des sinistres et des contentieux ;
- pilotage et animation de la commande publique et de la politique d'achat de la collectivité, étude des mutualisations envisageables avec les Communes ;
- accueil du public à l'Hôtel Communautaire de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 les jours ouvrables ;
- sécurisation du règlement général sur la protection des données (RGPD).

NOM DES COMMUNES MEMBRES	NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES
CHANGÉ	12
PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE	9
SAINT-MARS-D'OUTILLÉ	5
BRETTE-LES-PINS	4
CHALLES	2

LES MOYENS DÉPLOYÉS

Le service est composé d'une responsable et de deux agents qui assurent l'accueil du public et gèrent les missions administratives pour plusieurs services. Un renfort est prévu sur 1 année.



RESPONSABLE



ACCUEIL ET ADMINISTRATIF



ACCUEIL DE L'HOTEL COMMUNAUTAIRE

248

jours d'ouverture au public (soit 1482 heures)

7 000

appels annuels

LES INSTANCES EN 2025

22

Bureaux communautaires (11)
Conseils communautaires (11)

106

délibérations

22

décisions du Président

5

décisions du bureau

ACHATS PUBLICS ET ASSURANCES

5 873 098 €

volume financier d'achats
publics en 2025

6

dossiers d'appel d'offres
complexes

25

autres consultations
d'entreprises

Le papier fait l'objet d'un achat mutualisé avec les Communes ainsi que 2 assistances à maîtrise d'oeuvre.

Au niveau des assurances :

12 872 €

d'indemnités perçues

10

dossiers

FINANCES ET COMPTABILITÉ

UNE GESTION RIGoureuse

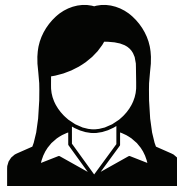
Piloter une gestion budgétaire efficiente et une comptabilité rigoureuse, pour la Communauté de Communes, le SPANC et le SMIDEN.

LES MOYENS DÉPLOYÉS

Au niveau des moyens humains, le service est composé d'une responsable finances et comptabilité et d'une gestionnaire comptable. Elles établissent les documents budgétaires de la collectivité, veillent au suivi de l'ensemble des données financières au niveau des dépenses et des recettes.



RESPONSABLE



GESTIONNAIRE

Les dépenses et recettes font l'objet de mandat de dépenses et de titres de recettes qui sont tous gérés par la DGFiP (Direction Générale des Finances Publiques). La Communauté de Communes peut exceptionnellement payer et recevoir en direct des recettes grâce à ses régies.

Régie de dépenses

Il existe une régie de dépenses qui permet de petits achats à paiement rapide pour les commerçants via une carte bancaire au nom de la collectivité.

Régie de recettes

Il existe deux régies de recettes. La principale regroupe la perception de la taxe de séjour, les ventes des badges déchetterie, des composteurs, des kits de randonnée et de photocopies. L'autre étant uniquement dédiée au règlement des inscriptions à l'école de musique.

LES INDICATEURS 2025

2 313

mandats de paiement

948

titres de recettes

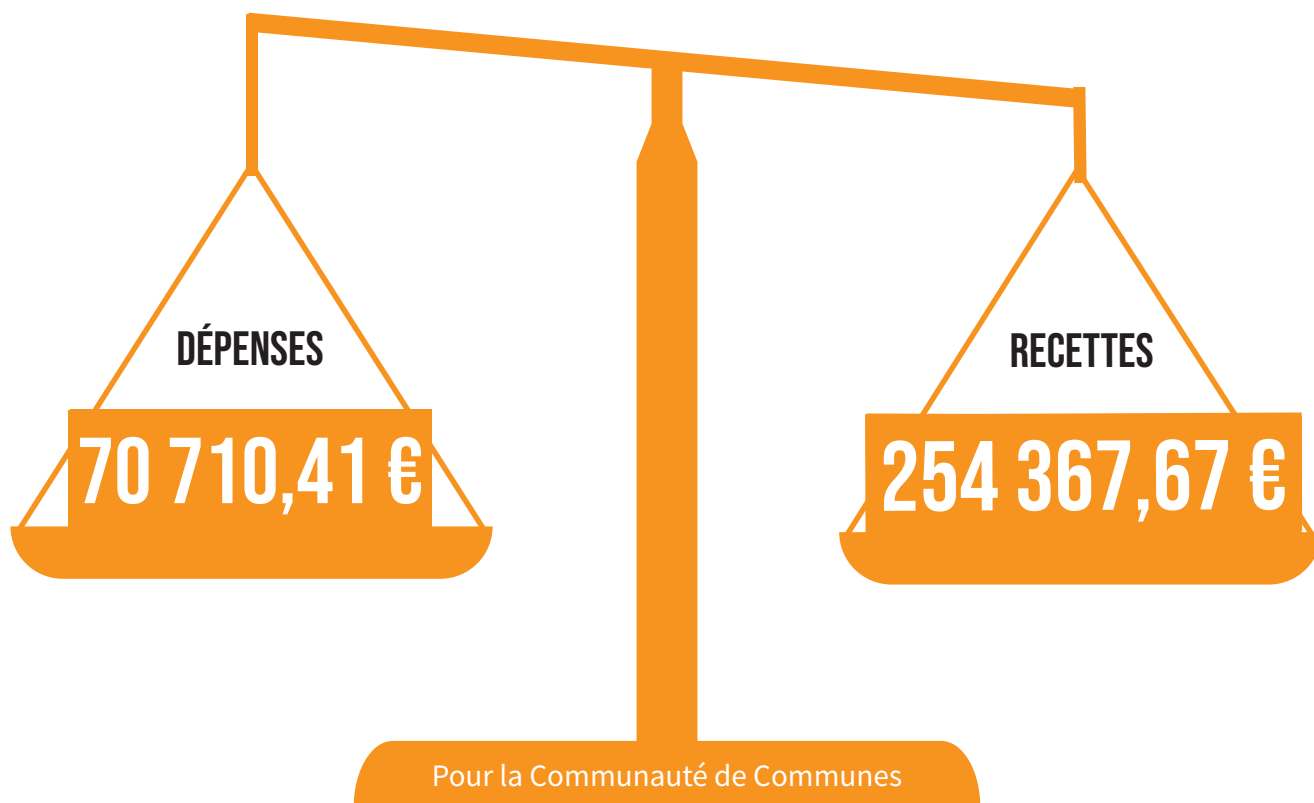


LES FLUX FINANCIERS

Les flux financiers entre la Communauté de Communes et ses Communes membres peuvent prendre deux formes : **ils correspondent notamment à des services mutualisés, facturés entre les collectivités sur la base de conventions ou de justificatifs.**

Exemples de services entre les Communes et la Communauté de Communes :

- Mise à disposition du **service voirie aux Communes** ;
- Participation au service **RH mutualisé** ;
- Reversement d'une partie de la **taxe foncière** des Communes sur les Zones d'Activités ;
- Charges de **fonctionnement du DOJO** ;
- Mise à disposition des **locaux du Rabelais**.



Les flux financiers correspondent également aux attributions de compensation définies à l'occasion des transferts de compétences.

En 2025, les attributions de compensation entre l'intercommunalité et les cinq communes se sont élevées à 157 541,18 € en dépenses et 386 846,11 € en recettes pour la Communauté de Communes.

À SAVOIR

L'attribution de compensation est un transfert financier positif ou négatif obligatoire entre collectivités en fiscalité professionnelle unique. Elle a pour fonction d'assurer la neutralité budgétaire des transferts de charges entre l'EPCI et ses Communes membres. Pour chaque Commune, l'attribution de compensation est égale à ce que la Commune "apporte" en termes de fiscalité économique moins ce qu'elle coûte en termes de charges transférées à son EPCI.



RESSOURCES HUMAINES

ACCOMPAGNER

Accompagner les agents territoriaux, de leur recrutement à leur départ, tout en construisant et mettant en place une stratégie RH bénéfique pour chacun des agents et la collectivité.

LE CONTEXTE TERRITORIAL

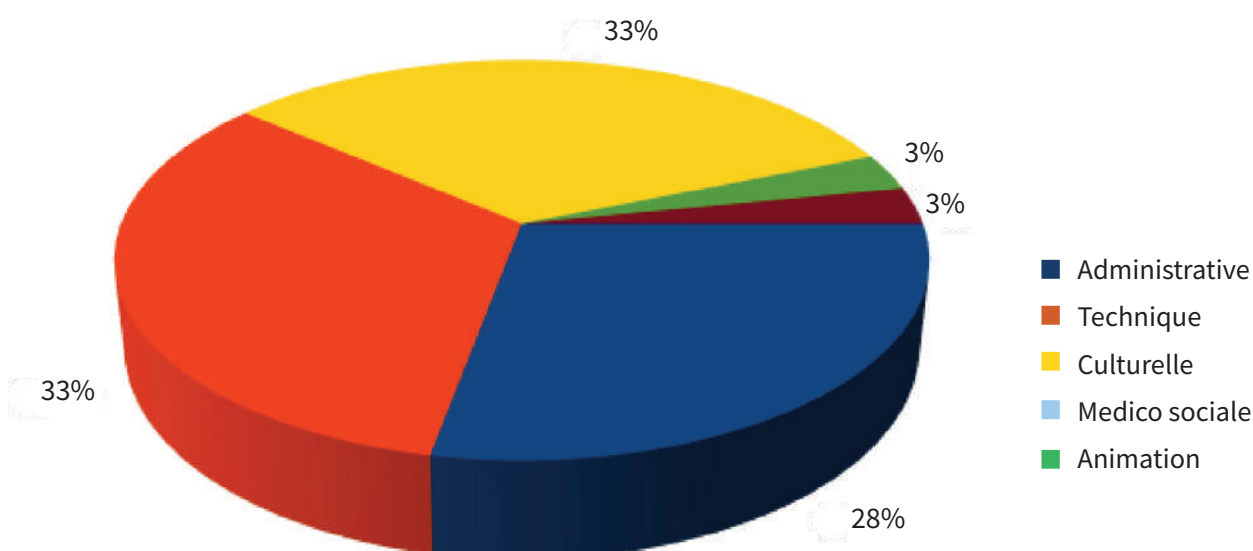
Le service ressources humaines mutualisées accompagne les agents de la Communauté de Communes, du SMIDEN et des trois Communes adhérentes au service commun (Brette-Les-Pins, Saint-Mars-d'Outillé et Challes). Il gère le recrutement, l'intégration, la carrière, la formation, la rémunération, le volet administratif, l'absence et l'accompagnement social de 126 agents.

LES EFFECTIFS

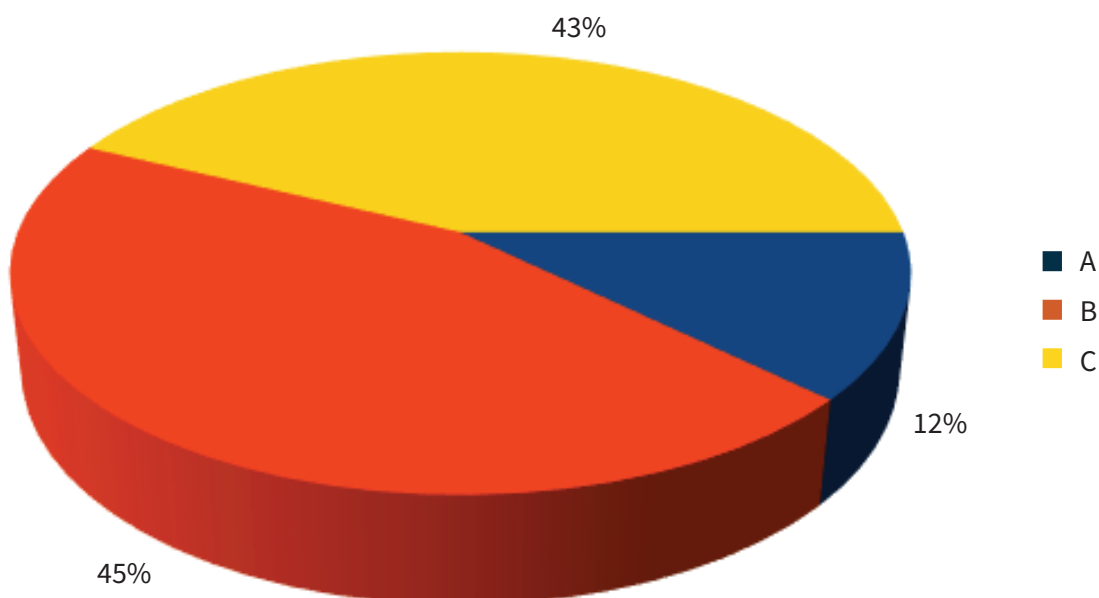
Les effectifs des différents secteurs sont répartis de la manière suivante :

- Direction Générale : 2 agents
- Population : 30 agents dont 24 professeurs de musique
- Aménagement : 8 agents
- Techniques : 20 agents
- Ressources : 10 agents

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR FILIÈRE



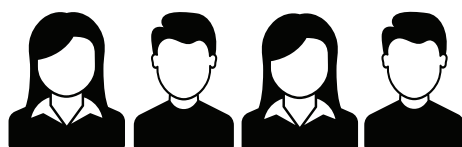
RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LA CATÉGORIE



L'âge moyen des agents est de 47 ans. Les emplois sont occupés à 62 % par des femmes et à 28 % par des hommes.

ADOPTION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

4



conseillers prévention

LE COMITÉ SOCIAL TECHNIQUE EN 2025 (CST)



3 titulaires et 3 suppléants par collègue (1 collègue "élus" et 1 collègue "agents")

4 CST

33 sujets RH abordés

Les prochaines élections professionnelles du CST auront lieu **le 10 décembre 2026**.



INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE

OPTIMISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES

Optimiser et développer les outils numériques et téléphonique pour permettre de travailler efficacement.

LE CONTEXTE TERRITORIAL

La gestion de l'informatique professionnelle au Sud-Est Manceau a été confiée au Syndicat Mixte pour le Développement Numérique (SMIDEN). Ce dernier a été créé en 2007 et regroupe les Communautés de Communes de l'Orée de Bercé Belinois et du Sud-Est Manceau.

Le SMIDEN a plusieurs missions :

- gérer et administrer les parcs informatiques de ses collectivités membres ;
- créer, gérer et animer des espaces publics numériques ;
- gérer, administrer, animer des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG).

LES MOYENS DÉPLOYÉS

L'équipe du SMIDEN est composée d'un directeur, d'une coordinatrice, de deux animateurs multimédias, un ingénieur Système d'info-géographie et deux techniciens informatiques. Un espace public numérique est mis à disposition au sein de l'Hôtel communautaire : le cybercentre.

7

postes informatiques au cybercentre

LES INDICATEURS AU SUD-EST MANCEAU

8

sites distincts sont gérés par les techniciens du SMIDEN

50

utilisateurs au total



ordinateurs fixes



ordinateurs portables



téléphones portables



LE RÔLE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Le Directeur général des services (DGS) est le pilote de l'administration de la Communauté de Communes et le bras droit du président.

1. Il met en œuvre le projet politique

Les élus définissent les orientations (projet de territoire, budget, priorités). Le DGS les traduit avec les équipes en actions concrètes : organisation des services, lancement de projets, suivi des réalisations et évaluation.

2. Il sécurise les décisions

Il conseille les élus sur les aspects juridiques, financiers et techniques pour éviter les erreurs (marchés publics, budget, compétences...). Son rôle est aussi d'alerter en cas de risque et apporter tous les éléments d'aide à la décision.

3. Il dirige les services

Le DGS encadre l'ensemble des agents et des services. Il organise le travail, fixe les priorités et veille à la bonne coordination entre les équipes et avec les partenaires.

4. Il pilote les moyens de la collectivité

Il prépare et suit le budget, optimise les ressources en équipe, et veille à la bonne gestion des deniers publics. Il s'assure que les projets sont réalisables financièrement et techniquement.

5. Il fait le lien entre élus et administration

Le DGS traduit les décisions politiques en orientations pour les services, et remonte aux élus les réalités du terrain. Il garantit que tout fonctionne de manière fluide et cohérente.

En résumé :

Les élus définissent la vision et les priorités . Le DGS conseille, organise, met en œuvre et évalue avec les équipes .

C'est donc un poste clé de confiance, à la fois stratégique et opérationnel, indispensable au bon fonctionnement de la Communauté de Communes.

CONCLUSION

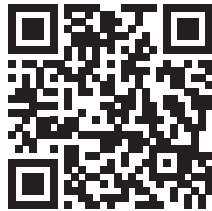
Une photographie de territoire pour éveiller votre curiosité sur toutes ses richesses, révéler sa diversité et vous inviter à découvrir son dynamisme au quotidien.

Cette photographie se nourrit de notre créativité collective et de notre engagement commun. Nous sommes toujours guidés par la volonté de répondre aux besoins des habitants et de soutenir l'ensemble des acteurs qui font vivre et rayonner notre territoire. Chaque regard posé et chaque action menée contribueront à enrichir cette vision partagée.

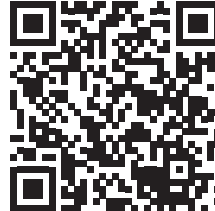
Pour ne rien manquer, suivre les initiatives et les projets du Sud-Est Manceau, retrouvez toutes les actualités et événements de la Communauté de Communes sur nos réseaux et notre site internet.



Notre site internet



Notre Facebook



Notre Instagram



Notre LinkedIn

LES ACRONYMES

Administration territoriale

- CDC : Communauté de Communes
- EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
- DGS : Directeur Général des Services
- DGA : Directeur Général Adjoint
- DST : Directeur des Services Techniques
- CT : Collectivité Territoriale
- CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales
- AMF : Association des Maires de France
- CD : Conseil Départemental
- CR : Conseil Régional
- SMIDEN : Syndicat Mixte pour le Développement Numérique

Urbanisme et aménagement

- PLU : Plan Local d'Urbanisme
- PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
- ZAC : Zone d'Aménagement Concerté
- PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation
- SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

Petite enfance, enfance et social

- RPE : Relais Petite Enfance (anciennement RAM)
- RAM : Relais Assistants Maternels
- EAJE : Établissement d'Accueil du Jeune Enfant
- ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- LAEP : Lieu d'Accueil Enfants-Parents
- PMI : Protection Maternelle et Infantile
- CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale
- CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Finances et gestion

- DOB : Débat d'Orientation Budgétaire
- ROB : Rapport d'Orientation Budgétaire
- BP : Budget Primitif
- PPI : Plan pluriannuel d'investissements
- BS : Budget Supplémentaire
- CA : Compte Administratif
- DM : Décision Modificative
- FCTVA : Fonds de Compensation de la TVA
- DGF : Dotation Globale de Fonctionnement
- DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local
- DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
- TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

Environnement, déchets et transition écologique

- PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial
- TEPCV : Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte
- GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- CLE : Commission Locale de l'Eau
- SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif
- STEP : Station d'Épuration

Développement économique

- ZA / ZAE : Zone d'Activités / Zone d'Activités Économiques
- PETR : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
- CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
- CMA : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Mobilité et transports

- AOM : Autorité Organisatrice de la Mobilité
- PDU : Plan de Déplacements Urbains
- PDIE : Plan de Déplacements Inter-Entreprises

Le mot de la fin

Ce document est avant tout le reflet d'un travail collectif et collaboratif, mené en interne par les équipes du Sud-Est Manceau. Il témoigne de l'engagement et de la mobilisation de nombreux agents, issus de différents services, qui ont contribué à sa réalisation.

Piloté par Marie Seine-Behaegel, Directrice Générale des Services, ce projet a été nourri par une démarche transversale associant l'ensemble des services. La collecte des données, coordonnée par Jean-Baptiste Yvernault, a mobilisé de nombreux contributeurs : Alain Dutertre, Céline Fourmy, Marie Morvillers, Christel Touchard, Denis Fontana, Solène Manuel, François Doll, Karine Leroy, Mathilde Roux, Sophie Rychlicki, Alexandre Bordaiseau, Sarah Pecquenard et Charlotte Daize. Ces responsables de service ont travaillé avec leurs équipes pour réunir ces données. L'administration des Communes a également apporté des informations.

La conception graphique et la mise en page ont également été réalisées en interne par le service communication et événementiel, par Charlotte Daize et Carine Staine.

Ce projet illustre pleinement la capacité des agents territoriaux à travailler collectivement, chacun avec ses compétences et ensemble avec créativité, pour accompagner les élus dans leur mandat et être au service du territoire et de ses habitants.

